

# Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

**Relevé du registre Guilhem HERMET, notaire de St Chély d'Apcher cote 3E15053 de 1673 à 1674, par Claude GUERRIER**

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9661	12/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>ALBET Etienne, notaire CONORTON Antoine, bourgeois</b>	Me Etienne ALBET procureur de Messire Bernard de GRAS, seigneur de Lignhac, conseiller du Roi, confesse avoir reçu de Messire Antoine CONORTON, Sieur de Lasbros, 1200l. en déduction de la somme dont de Sieur de Lasbros est engagé par acte du 26/01/1674	cf : 9552, 9671 signé : ALBET, LASBROS
9554	26/01/1674	Ob	Noalhac	<b>ALENCHÉ Jean, laboureur SOULIER Antoinette</b>	Jean ALENCHÉ confesse devoir à Marguerite SOULIER sa nièce 360l. pour les cause que dessus	voir SOULIER /ALENCHÉ
9722	13/07/1674	Q	Blavignac	<b>ALTEROCHE (d') Jean HERMET Claude</b>	Jean d'ALTEROCHE de la Potge, mari de Catherine VANEL, faisant pour lui et pour Pierre d'ALTEROCHE son père, confesse avoir reçu de Claude HERMET de Rouveyret, mari d'Isabeau VANEL, 60l. de la constitution de dot faite à la dite Catherine par le dit HERMET et Jean VANEL son beau-père le 15/02/1670 par Me CONSTANT	mention de Jeanne MALET femme de Pierre MOURGUES et vve en première noce de + Pierre DALTEROCHE frère du dit Jean.
9523	12/01/1674	Acc	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Etienne et Jean, charpentiers AMOUROUX Jacques, charpentier</b>	accord est trouvé pour éviter procès entre Etienne et Jean AMOUROUX frères d'une part et Jacques AMOUROUX leur frère aîné d'autre, concernant la répartition entre eux et Marguerite AMOUROUX leur sœur de la dot de + Anne SAVY leur mère, décédé ab intestat, et des biens échus à + Vidal AMOUROUX leur père venant de + Etienne SAVY et + Marie CHALVET, père et mère de la dite Anne SAVY.	
9701	11/06/1674	Don	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Etienne, charpentier</b>	Etienne AMOUROUX nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon fait donation en cas de décès à Marguerite AMOUROUX sa sœur germaine et à autre Marguerite AMOUROUX sa sœur utérine, à chacune 30l.; à Etienne AMOUROUX son filieul, fils de François AMOUROUX son frère, 40l.; à Marie BOULET fille d'Antoine, pour qui il a amour et affection, tout ce que lui doit Jean CHEVALIER;	

9525	12/01/1674	Acc	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Etienne, Jean , Marguerite et SAVY Anne CHEVALIER Jean</b>	Jean CHEVALIER mari de Marie SAVY, ycelle héritière de + Barthélémy SAVY des moulins de Robert, est en procès avec Etienne, Jean et Marguerite AMOUROUX enfants de + Vidal et de + Anne SAVY. Par ordonnance du 8/01/1674, les officiers ordinaires de la ville se sont déclarés en faveur des enfants et de Jacques AMOUROUX leur frère aîné, leur reconnaissant tous les biens délaissés par leur + père. Accord entre le partie pour le réglément des sommes en jeu.	
9773	21/09/1674	V	la Fage St Julien	<b>ASTRUC Jean, laboureur POULALHON Jean, prêtre</b>	Jean ASTRUC de Recoules, vend à Messire Jean POULALHON curé de la Fage St Julien, un pré à Chaulhac pour 200l.	signé POULALHON
9763	10/09/1674	Acc	St Chély d'Apcher Termes la Fage St Julien	<b>AURIAC Jean (enfants de ) FILHON Jean Baptiste</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre François VIGIER, tisserand mari de Marguerite AURIAC et subrogé de Jean et autre Jean AURIAC beau-frère et frère germain, enfants de + Jean AURIAC et de + Jeanne CHARREYRE sa première femme, de St Chély; Autre Jean, Vidal et Guillaume AURIAC enfants du dit + Jean AURIAC et d'Antoinette PELISSIER sa seconde épouse, de Poulges, d'une part et Me Jean Baptiste FILHON, docteur en droit, Sieur de Julhanges, lieutenant de justice de Termes d'autre. Le Sieur de Julhanges ayant fait bloquer les dots des dite CHARREYRE et PELISSIER, du fait d'un litige concernant 300l. "entre le + AURIAC père et + Jean FILHON, notaire, au sujet de l'affermage de la métairie de Cros (?).	signé JULHANGES
9739	11/08/1674	Acc	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>AVIGNEN Claude CHEVALIER Antoine</b>	Sieur Claude AVIGNEN, docteur en droit et Antoine CHEVALIER du Vestit, fils de + Jacques ont fait convention et quittance en raison du fond aliéné par dit + Jacques CHEVALIER par contrat du 30/06/1662 devant Me RAOUL	mention de + Jacques AVIGNEN père du dit Claude signé AVIGNEN
9690	09/06/1674	Don	St Chély d'Apcher	<b>BADUEL Jean BRESSOLET Simone</b>	Jean BADUEL du diocèse d'Albi, demeurant depuis 5 ans avec le Pr. Jean CONORTON, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon fait donation en cas de décès, à Simone BRESSOLET fille de Pierre qui lui arendu de bons services de 100l. contenues en une obligation de Pierre ALHIER de Termes	

9608	25/02/1674	Q	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>BALDET Jean, hoste BONNAFE André, laboureur</b>	Jean BALDET confesse avoir reçu d'André BONNAFE de Chaulhac 64l. pour comptes faits concernant les frais de poursuite du procès entre le dit André BONNAFE, Guillaume et Jean ses frère d'une part et Etienne PONSONNALHE et Catherine BONNAFE mariés d'autre, leur frère et beau-frère (?).	
9616	27/03/1674	accord	les Bessons (Barbus)	<b>BARTHELEMY Jacques LAFON Jacques</b>	accord entre les partie concernant le délaissement par le dit BARTHELEMY d'un petit terrain.	
9683	08/06/1674	T	Prunières	<b>BASCLE Vidal</b>	Vidal BASCLE fils de Pierre, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, lègue : à Vidal ODOUL fils de Jean, son neveu et filieul, 4 moutons; à Claude ODOUL un louis d'or; à Jean ODOUL son neveu 60l. À prendre sur ses biens de la succession de + Claude BOSSE sa mère; à Jean ODOUL second du nom son neveu, un louis d'or; à Catherine BASCLE, sa soeur femme de Jean ODOUL, ses droits maternels amoindris des susdits legs; institue Jean BASCLE son oncle son H.U.	fait mention des obligations qui lui sont dûes ou qu'il doit
9743	13/08/1674	Q	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	<b>BASSET Pierre, travailleur LOUBAT Pierre</b>	Pierre BASSET originaire de Civeyrac, demeurant en Languedoc, confesse avoir reçu de Pierre LOUBAT premier du nom, fils émancipé de Jean, 17l.10s. suite à obligation du 03/08/1671	
9782	28/09/1674	V	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	<b>BATIFOL Jean MICHEL Jacques</b>	Jean BATIFOL de Civeyrac vend à Me Jacques MICHEL, Sieur de la Vêdrine, premier consul de la ville, un pâturage sis à Civeyrac pour 57l.	signé DELAVEDRINE
9651	29/04/1674	Q	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>BATIFOL Philippe FOURNIER Catherine</b>	Philippe BATIFOL originaire du Mazet, femme de Jean DURAND, confesse avoir reçu de Catherine FOURNIER, vve de Jacques MALAVAL, 159l. provenant : d'une obligation de 120l. du 17/08/1667 et du leg fait à la dite BATIFOL par + Pierre FOURNIER dit Capitaine, son ayeul en son T. du 14/03/1651 par moi notaire.	cf : 9619
9716	29/06/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BER Jean, taneur ALBET Françoise</b>	Jean BER confesse avoir reçu de Françoise ALBET, sa femme, la somme de 100l. qu'elle se constitua en son C.M. par moi notaire.	
9591	08/02/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BERBIGER Guillaume, cardeur BERBIGER Guillaume, cardeur</b>	Guillaume BERBIGER confesse avoir reçu d'autre Guillaume BERBIGER son père, 40l. part de ce que le père lui adonné en son CM avec Marguerite SOULIER.	signé BERBIGER er BERBIGER

9668	23/05/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>BERC Jean, tanneur</b>	à Etienne BERC son fils de son premier mariage avec + Agnès VALADIER 30l., à Claude BERC son fils du second lit avec Françoise ALBET 30l., ordonne que Louise GIBAIL, sa mère, soit nourrie et entretenue en sa maison; institue Françoise ALBET son épouse son H.U.	suite au T. le dit BERC fait mention des obligations qui lui sont dûes ou qu'il doit.
9762	02/09/1674	Q	Chauchailles St Pierre le Vieux	<b>BERC Jean, tisserand GRIMAL Guillaume</b>	Jean BERC premier du nom, de Boutans, mari de Marguerite PIC, confesse avoir reçu de Guillaume GRIMAL de Vareilles, son beau-frère, 20l. en déduction de la constitution faite à la dite Marguerite en son C.M.	cf : 9366
9613	26/03/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BESSEIRE Jean et Jean, tisserand BOUCHARENC Antoine, tisserand</b>	Jean et autre Jean BESSEIRE, père et fils, le fils mari de Catherine BOUCHARENC confessent avoir reçu d'Antoine BOUCHARENC premier du nom, père de la dite Catherine 75l.eEt 2 linceuls en déduction de la constitution de dot	cf : 9650
9530	18/01/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>BESSEIRE Jean, tisserand BOUCHARENC Catherine</b>	Jean BESSEIRE fils de Jean et de Jeanne FROMENT d'une part et Catherine BOUCHARENC fille d'Antoine et de Marguerite GALHARDON d'autre. Les dit BESSEIRE et FROMENT font donation à leur fils de la moitié de leurs biens. Les dits BOUCHARENC et GALHARDON font donation à leur fille de 300l. dont 50l. de + Messire Jacques BOULET vivant prêtre d'Albart le Comtal, son oncle par son T. du 12/05/1667 par Me CONORT.	cf : 9613
9528	14/01/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>BIGOT Isabeau</b>	à Raymond BROS, tisserand, son époux 60l.; institue Jean BROD son fils son H.U.	
9677	27/05/1674	Q	Fau de Peyre Arcomie	<b>BOISSONNADE Antoine, laboureur PLAGNHES Jean, laboureur</b>	Antoine BOISSONNADE de Vazeilles, mari de Jeanne PLAGNHES, confesse avoir reçu de Jean PLAGNHES de la Veissière, 69.10s. en déduction de la dot constituée à la dite Jeanne en son C.M. par Me TRICAL (Fau).	
9572	31/01/1674	CM	la Fage St Julien	<b>BONNAFE André, laboureur BONNAFE Marie</b>	André BONNAFE de Chaulhac fils de + Guillaume et de Catherine BARTHELEMY d'uune part et Marie BONNAFE de Lacham fille de Pierre et de + Agnès BARRES d'autre. Le dit Pierre BONNAFE constitue à Marie sa fille dot des legs faits par + Catherine BONNAFE son ayeule et par + Agnès BARRES sa mère, plus 300l., 4 agneaux, 2 robes... Par ailleurs Guillaume et Jean BONNAFE frère du dit André lui font donation de 12 et 15l.	
9573	31/01/1674	Q	la Fage St Julien	<b>BONNAFE André, laboureur BONNAFE Marie</b>	André BONNAFE confesse avoir reçu de Marie BONNAFE sa fiancée, 54l. suite au contrat ci-dessus	

9507	05/12/1663	Sub	la Fage St Julien (la Fouillarade)	<b>BONNAFE Antoine</b> <b>BONNAFE Guillaume</b>	Antoine BONNAFE second du nom, fils de + Antoine subroge son frère Guillaume au leg que fit + Guillemette BONNAFE leur mère en son T. par Me RAOUL dans lequel elle avit institué + Antoine BONNAFE leur frère aîné son H.U., moyennant la somme de 20l.	
9672	24/05/1674	Q	Rimeize Fau de Peyre	<b>BONNAFE Antoine</b> <b>BONNAFE Pierre</b>	Antoine BONNAFE second du nom, originaire du Chambon, confesse avoir reçu de Pierre BONNAFE premier du nom, son frère, 50l. en déduction du contrat d'accord du 30/05/1671 parmoi notaire	
9516	28/12/1673	Acc	La Fage St Julien (la Fouillarade)	<b>BONNAFE Marguerite</b> <b>BONNAFE Guillaume, maçon</b>	Accord entre Marguerite et Guillaume BONNAFE, frère et sœur, sur le règlement des succession de + Antoine BONNAFE Torrendou leur père et autre + Antoine BONNAFE leur frère.	mention d'Antoine BONNAFE second du nom autre frère des dits. Mention du T. de + Antoinette BONNAFE leur mère par Me RAOUL
9687	08/06/1674	T	les Bessons (Combret)	<b>BOUCHARD Jacques</b>	Jacques BOUCHARD nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, lègue : à Jean, autre Jean et Antoine BOUCHARD ses frères à chacun 30l.; à Claude BOUCHARD fille de Jean l'ainée, sa meilleure vache; à Isabeau, Jeanne, Antoine, et Marguerite ses neveu et nièces, enfants du susdit Jean, à chacun 15l.; institue Jean BOUCHARD son frère aîné son H.U.	
9681	07/06/1674	CM	St Chély d'Apcher St Just (15)	<b>BOUCHARD Jean</b> <b>TEISSEIDRE Jeanne</b>	Jean BOUCHARD d'une part et Jeanne TEISSEIDRE fille de la Fage, de + Jean et de + Catherine PRADENT d'autre. La dite TEISSEIDRE se constitue dot de tous ses biens	
9726	19/07/1674	Q	St Chély d'Apcher St Just (15)	<b>BOUCHARD Jean</b> <b>TREMOLIERE Louis</b>	Jean BOUCHARD fils de Vidal et Marie de Jeanne TEISSEIDRE, confesse avoir reçu de Jean TREMOLIERE, son neveu, de la Fage, 15l. sur une obligation qu'il a envers la dite Jeanne TEISSEIDRE	c
9659	10/05/1674	Q	les Bessons (Veyres)	<b>BOUCHARENC Antoinette</b>	Antoinette BOUCHARENC, vve d'Antoine BONNAFE confesse avoir reçu d'Antoine MARTIN son beau-fils 20l.	

9679	31/5/1674	Acc	les Bessons (Treidos)	<b>BOUCHARENC Etienne LAFON Antoine</b>	Accord entre les parties pour éviter procès, concernant les sommes dûes au dit BOUCHARENC pour les réparations faites à une maison indivise entre eux et Jacques GOTTY époux de X..... BOUCHARENC. Le dit LAFON ayant deux portions, l'une de son chef et l'autre coome acquise de Catherine BOUCHARENC femme de Pierre VIGIER de Blavignac	
9678	29/05/1674		les Bessons (Treidos)	<b>BOUCHARENC Jean GONTHIER Antoine et CHARDAIRE Pierre</b>	Jean BOUCHARENC fils de + Pierre dit Delrieu d'une part, Antoine GONTHIER et Pierre CHARDAIRE d'autre ont fait échange de biens.	
9653	02/05/1674	Q	La Fage St Julien	<b>BOUCHARENC Jean, laboureur GERBAL Jean, laboureur</b>	Jean BOUCHARENC du Puech del Mont, mari de Marguerite SALOMON, confesse avoir reçu de Jean GERBAL, son beau-frère de Poulge, 90l. en déduction de la dot	
9614	27/03/1674	Arr.	les Bessons Fau de Peyre	<b>BOUCHARENC Pierre BONNAFE Antoine, laboureur</b>	Pierre BOUCHARENC, au nom de Messire Bernard de GRAVE seigneur de Lignhac, conseiller du Roy, arrente à Antoine BONNAFE de Vazeilles un pré pour 13l. 10s./an et pour cinq années.	
9614	27/03/1674	Arr.	les Bessons (Veyres)	<b>BOUCHARENC Pierre BOULET Pierre</b>	Pierre BOUCHARENC, domestique et au nom de Messire Bernard de GRAVE seigneur de Lignhac, conseiller du Roy, arrente à Pierre BOULET un pré pour 32l. /an et pour deux années.	
9629	06/04/1674	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>BOUGE (BUGE) Astorg, tisseurnd GARNIER Pierre</b>	Astorg BOUGE (BUGE) confesse avoir reçu de Pierre GARNIER de Monteil 6l.5s. part d'une obligation du 27/11/1673	cf : 9493
9519	04/01/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BOUISSIER Jacques, tisserand BARRIER François, hoste</b>	Jacques BOUISSIER, époux de Gabrielle BARRIER, confesse avoir reçu de François BARRIER, son beau-frère, 100l. qu'il donna à sa sœur dans son C.M. par moi notaire	BOISSIER certainement
9529	15/01/1674	Q	la Fage St Julien Rimeize	<b>BOULET Antoine, laboureur</b>	Antoine BOULET de Chaulhac, veuf d'Agnès FRANCES, administrateur des biens de ses enfants, confesse avoir reçu d'Antoine FRANCES de Chassignoles, son beau-frère, 30l. de la dot faite à la dite Agnès en son CM du 01/03/1666	

9648	26/04/1674	Acc	Prunières	<b>BOULET Guillaume tisserand, et POULET Antoinette BUFFE Guillaume et POULET Catherine</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Guillaume BOULET d'Apcher, mari d'Antoinette POULET d'une part et Guillaume BUFFE de Fermus, mari de Catherine POULET, au sujet du leg fait à la dite Antoinette par + Jeanne PASCAL sa mère en son T. du 23/10/1661 et au sujet de la donation fait par Jeanne POULET à sa soeur Antoinette dans son C.M. avec le dit BOULET par Me ALBET.	
9702	13/06/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>BOULET Marguerite</b>	Marguerite BOULET femme d'Antoine VERRIER marchand, souhaite être enseveli au tombeau de + Marguerite ABOULENC sa tante, aux Cordeliers, lègue à Marguerite BRUN sa nièce, fille de Guillaume BRUN et d'Agnès BOULET sa sœur, 30l.; à Claude BOULET sa nièce, fille de Bertrand BOULET son frère, 30l. et une robe; institue Antoine VERRIER son mari son H.U.	cf : 9705, 9724, 9725
9705	14/06/1674	Cod	St Chély d'Apcher	<b>BOULET Marguerite</b>	Marguerite BOULET ayant fait son T. lègue à Bertrand BOULET son frère, 100l. et à Marguerite BOUCHARD son épouse, sa robe couleur pourpre et son cotillon blanc; à Marguerite BRUN fille de Guillaume BRUN, teneur, 100l. en place des 30l.	cf : 9703, 9724, 9725
9664	14/05/1674	Q	Rimeize Termes	<b>BOURCIER Etienne, laboureur VEDRINE Pierre</b>	Etienne BOURCIER d'Hauteville, ayeul et administrateur des enfants de + Barthélémy BOURCIER et de + Marguerite VEDRINE, ses fils et belle-fille, confesse avoir été payé et satisfait par Pierre VEDRINE de Berc, du dernier paiement de la constitution faite à la dite + Marguerite en son CM du 10/10/1660	
9666	15/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BOYER Jean et Antoine, tisserands GIBOULET Jean et Antoine</b>	Jean et Antoine BOYER, père et fils, le fils mari de Jeanne GIBOULET confessent avoir reçu de Jean et Antoine GIBOULET, père et fils, 30l. en déduction de la dot constituée à la dite Jeanne en son C.M. par moi notaire.	
9751	21/08/1674	Q	Albaret Ste Marie (la Roussille)	<b>BRASSAC Antoine, laboureur VEDRINE Jean, maréchal</b>	Antoine BRASSAC confesse avoir reçu de Jean VEDRINE 16l.10s. pour une obligation du 13/10/1662 paer me RAOUL	

9752	21/08/1674	Acc	Albaret Ste Marie (la Roussille)	<b>BRASSAC Antoine, laboureur VEDRINE Jean, maréchal</b>	Les parties sur le point d'entrer en procès du fait que le dit BRASSAC construit un portail pour clore sa basse-court, ce qui va à l'encontre du droit de pasqsage qu'a le dit VEDRINE, convienne d'accepter le dit portail sous réserve de le maintenir ouvert chaque fois que le dit VEDRINE aura besoin de passage.	
9643	23/04/1674	Acc	Arcomie	<b>BRASSAC Jeanne VALENTIN Jean, laboureur</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Jeanne BRASSAC au nom d'Antoine PORTEFAIX son mari, le quel par son C.M. devant Me REDOND (le Malzieu) a droits acquis de Jean et Béatrice PORTEFAIX ses frère et sœur, et Jean VALENTIN fils de Jean, concernant des ,sommes dûes par Jean VALENTIN père à Guillaume PORTEFAIX père du dit Antoine, du temps où il occupait sa métairie,	mention de Jeanne PORTEFAIX tante du dit Antoine signé VALENTIN
9725	16/06/1674	Q	la Fage St Julien (Recoules)	<b>BRASSAC Philippe MOURGUES Pierre, ASTRUC Jean</b>	Philippe BRASSAC, femme séparée de biens de Jean BORRIER confesse avoir reçu de Pierre MOURGUES et Jean ASTRUC sequestre des biens de son mari, 60l. sur les dits biens par ordonnance de Mrs les Officiers du mandement.	
9781	28/09/1674	V	St Chély d'Apcher	<b>BRESCHET Antoine, bourgeois CONORTON Jean, bourgeois</b>	Antoine BRESCHET vend à Jean CONORTON un champ sis à Chassignoles pour 30l.	signé : BRESCHET, CONORTON
9672	23/05/1674	V	St Chély d'Apcher	<b>BRESSOLIER Anne</b>	Anne BRESSOLIER fille de Pierre, comme ayant droit de Christophe MICHEL bourgeois, se départit de la vente du 20/07/1673 faite au dit MICHEL par les consuls de la ville	cf : 9419
9663	14/05/1674	Acc	St Chély d'Apcher Termes	<b>BROS Jean, laboureur VEDRINE Pierre, laboureur</b>	Jean BROS Rouquat de Sarroul a eu procès avec Jean FABRE tailleur d'habits, ycelui succédant à + Marguerite BRUN sa mère, pour l'adjudication des biens de + Guillaume BRUN et de + Isabeau TRASSILIERE père et mère de la dite Marguerite, les dits biens concernant entre autres, un pré acquis par le dit BROS de + Jeanne BRUN de Berc mère. Le dit BROS s'est retourné en recours et garantie contre Pierre VEDRINE, fils et héritière de la dite + Jeanne BROS. Accord est trouvé.	
9775	23/09/1674	Acc	St Pierre le Vieux Fau de Peyre	<b>BROS Pierre, laboureur BONNAFE Antoine</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Pierre BROS originaire du Fau et demeurant à Civeyrac et Antoine BONNAFE premier du nom, originaire du Chambon et demeurant à Vazeilles, concernant la garantie de rachat faite au dit BROS dans la vente qu'il fit d'une maison et champs.	



9649	26/04/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>BROS Raymond, tisserand ROUDIL Marguerite</b>	Raymond BROS fils de + Jean et d'Astruge CHASTANG d'une part et Marguerite ROUDIL vve de Me Jean CHAMBE, fille de + Antoine et de Marguerite DAVID, d'autre. La dite ROUDIL s'est constituée dot de 150l., 4 robes.....	
9555	28/01/1674	Q	Albaret le Comtal Termes	<b>BROUSSE Pierre et ODOUL François DURANT Jeanne</b>	Pierre BROUSSE mari d'Agnès ODOUL et François ODOUL tous deux de la Rougère confessent avoir reçu de Jeanne DURANT vve et héritière de Pierre ODOUL de Berc une obligation de 90l. du feu Pierre ODOUL consentie à Pierre VIGIER de Chantejal du 29/11/1668 par Me TONSON que le dit + Pierre ODOUL légua aux dits Agnès et François ODOUL en son T. par moi notaire du 1/12/1673	cf : 9503
9720	05/07/1674	Acc	les Bessons	<b>BRUN Antoine, tailleur d'habits BRUNET Antoine, hoste</b>	Accord est trouvé afin d'éviter procès entre Antoine BRUN subrogé de Pierre VALETTE son cousin germain de MARVEJOL d'une part et Antoine BRUNET d'autre concernant un supplément de vente à celle faite par le dit VALETTE et Astruge BRUN sa mère par contrat devant Me TONSON.	
9724	16/07/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BRUN Guillaume, taneur et BOULET Bertrand, hoste VERRIER Antoine, marchand</b>	Guillaume BRUN administrateur des biens de Marguerite et Antoine BRUN ses enfants, et Bertrand BOULET administrateur des biens de Claude BOULET sa fille, confessent avoir reçu de Me Antoine VERRIER, leur beau-frère, H.U. de + Marguerite BOULET sa femme, part des legs fait par la + Marguerite BOULET et son T. et codicille	cf : 9702,9705 signé : BRUN, BOULET, VEYRRIER
9725	16/07/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>BRUN Guillaume, taneur et BOULET Bertrand, hoste VERRIER Antoine, marchand</b>	Guillaume BRUN administrateur des biens de Marguerite BRUN sa fille, et Bertrand BOULET administrateur des biens de Claude BOULET sa fille, confessent avoir reçu de Me Antoine VERRIER, leur beau-frère, H.U. de + Marguerite BOULET sa femme, robes et cotillons légués par la + Marguerite BOULET et son T. et codicille	cf : 9702,9705 signé : BRUN, BOULET, VEYRRIER
9770	16/09/1674	V	St Chély d'Apcher (Sarroul)	<b>BRUN Isabeau SAVOYE Guillaume, tisserand</b>	Isabeau BRUN fille de + Jean BRUN, vend à Guillaume SAVOYE un champ au dit Sarroul pour 15l.	
9588	06/02/1674	T	St Chély d'Apcher (Sarroul)	<b>BRUN Jeanne</b>	à Anne BRUN sa sœur ses atours et institue Isabeau BRUN son autre sœur son H.U.	
9532	18/01/1674	Acc	St Chély d'Apcher les Bessons	<b>BRUN Pierre, tisserand BEYRES Pierre, laboureur</b>	accord entre Pierre BRUN et Pierre BEYRES de Crombet sur un petit différent concernant les limites de terrains au Crombet.	

9502	30/11/1673	Sub	St Just (15) (le Recoux)	<b>BRUNEL Isabeau et Jeanne BRUNEL Pierre</b>	Isabeau et Jeanne BRUNEL sœurs, fille de Guillaume remettent à Pierre BRUNEL second du nom, leur frère, ce qui peut leur revenir de la succession ab intestat de Jean MONTEL leur oncle décédé depuis 3/4 ans, moyennant 30l. chacune.	
9613	27/03/1674	Q	Albaret Ste Marie (la Garde)	<b>CAZELEDES Etienne, marchand et hoste GARDELLE Antoine</b>	Etienne CAZELEDES confesse avoir reçu d'Antoine GARDELLE mari de Catherine PITIOT 133l. Suite à contrat de + Jean PITIOT, maréchal, père de la dite Catherine, devant Me ALBERT le 2/11/1663	
9623	30/03/1674	Don	Bacon l'Eglise (Trémouloux)	<b>CAZELEDES Guillaume, maçon PELEGRY Antoine</b>	Pour emprunter 60l. A Claude FLORENT de St Chély, Guillaume CAZELADES avit obtenu le 1/10/1663 une obligation solidaire me même somme de la part de Guinot VEDRINE et de Jean CAZELADES dit long son frère. L'emprunt étant toujours dû et Antoine PELEGRY du fait de Françoise MOURGUE étant débiteur envers le dit Guillaume CAZELEDES de plus grande somme, par contrat du 2/10/1673, le dit PELEGRY se charge de la dette et décharge les dits VEDRINES et Jean CAZELEDES.	cf : 9452
9625	30/03/1374	Acc	St Chély d'Apcher Bacon l'Eglise	<b>CAZELEDES Jean CAZELEDES Guillaume</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Jean CAZELEDES dit Long de Sarrus et Guillaume son frère consanguin, concernat les biens issus de la succession de + Astruge GALNIER mère du dit Jean.	
9623	30/03/1674	Q	St Chély d'Apcher Bacon l'Eglise	<b>CAZELEDES Jean PELEGRY Antoine</b>	Jean CAZELEDES dit Long confesse avoir reçu d'Antoine PELEGRY mari de Françoise MOURGUE de Trémouloux 40l. d'une obligation solidaire de la dite Françoise MOURGUE et de Guillaume CAZELEDES frère du dit Jean.	mention de Françoise CAZELEDES fille du dit Guillaume
9691	09/06/1674	Don	St Chély d'Apcher (Espouzones)	<b>CERTO Jean, travailleur</b>	Jean CERTO nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, fait donation en cas de décès, à Jeanne CHEVALIER des biens ci-après nommés : un coffre, une couchette, une poêle, ..... Et veut que François PORTEFAIX rende le précaire à la dite CHEVALIER	signé PORTEFAIX

9712	25/06/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>CHABANETTE Jean, tisserand BRASSAC Catherine</b>	Jean CHABANETTE fils de + Jean et de Jeanne AMOUROUX d'une part et Catherine BRASSAC fille de + Jacques et de Claude COULY d'autre. La dite Claude COULY fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens et tout ce qui procède de la succession de son mari dont elle est H.U. Le dit Jean CHABANETTE déclare avoir 240l.	présence de Jean BRASSAC oncle paternel de l'épouse, de Jacques et Pierre COULY, maréchaux, oncles de l'épouse.
9566	29/01/1674	Q	St Chély d'Apcher Bacon l'Eglise	<b>CHABANETTE Marguerite POULALHON Pierre et TEISSEDRE Jean</b>	Marguerite CHABANETTE vve de Jean MIALANES et femme en seconde noce de Jean PEYRONNET, administratrice des biens de ses enfants du + MIALANES, confesse avoir reçu de Pierre POULALHON mari d'Agnès TEISSEDRE et de Jean TEISSEDRE frère d'Agnès, 82l. suite à obligation de + Robert TEISSEDRE père des dits Agnès et Jean envers le + MIALANES par Me CAZALEDES	
9639	13/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>CHABERT Jean, cardeur CHASTANG Raymond, cardeur</b>	Jean CHABERT confesse avoir reçu de Raymond CHASTANG, son beau-frère, 26l.10s. en déduction suite à contrat d'accord	
9618	28/03/1674	Q	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	<b>CHALONIS Jacques PROUZET Blaise et BROS André</b>	Jacques CHALONIS confesse être payé et satisfait par Blaise PROUZET et Andre BROS de Charmals de l'affermage de l'héritage qu'ont au dit Charmals Jeanne PIC femme du dit CHALONIS et Isabeau PIC sa belle-sœur.	
9783	29/08/1674	T	Albaret le Comtal (Albaret le Bas)	<b>CHANSON Jean, charpentier et CONORT Béatrix</b>	Jean CHANSON et Béatrix CONORT, mariés, ayant fait leurs T. le mari devant Me Barthélémy ROUSSET et la femme devant Me CONSTANT (le Malzieu) et changeant de volonté, les déclarent nuls et sans effets. En conséquence les dits CHANSON de 73 ans et CONORT de 68 ans n'ayant nul enfant se font donation au dernier vivant.	cf: 9510
9593	09//02/1674	Q	St Chély d'Apcher Termes	<b>CHARREYRE Antoine, travailleur ROTGIER Jean</b>	Antoine CHARREIRE de Brassac confesse avoir reçu de Jean ROTGER de Chabanettes, son beau-frère, 44l. suite a contrat d'accord.	
9536	21/01/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>CHARREYRE Jeanne GOURDON Antoine</b>	Jeanne CHARREYRE vve d'André BRASSAC confesse avoir reçu d'Antoine GOURDON fils de + Antoine 14l. pour la vente faite par la dite CHARREYRE et + Anne GRIMAL sa belle-mère au dit GOURDON père d'une boutique au faubourg supérieur devant Me VALENTIN.	mention de Marguerite PIE mère du dit GOURDON

9733	26/07/1674	Q	Albaret le Comtal	<b>CHARREYRE Jeanne CHAUDESAIGUES Pierre</b>	Jeanne CHARREYRE de la Rougère, femme de Bernard CHEILAR, le dit CHEILAR absent, confesse avoir reçu de Pierre CHAUDEAIGUES de Montagud, époux d'Agnès CHARREYRE 10l. part de la somme dont le dit CHAUDESAIGUES est obligé envers le dit CHEILAR	
9759	30/08/1674	Q	Rimeize St Chély d'Apcher	<b>CHASSANIE Jean, laboureur THIEULON Cécile</b>	Jean CHASSANIE des Cayres, mari de Catherine POULALHON, confesse avoir reçu de Cécile THIEULON, vve de Pierre POULALHOPN d'Espouzones, sa belle-mère, 240l., une vache et son veau ...en déduction de la constitution faite à la dite Catherine POULALHON en son C.M. par moi notaire.	cf : 9582
9582	04/02/1674	CM	Rimeize St Chély d'Apcher	<b>CHASSANIE Jean POULALHON Catherine</b>	Jean CHASSANIE des Cayres, fils de + Jean et de Jeanne FOURNIER d'une part et Catherine POULALHON fille de + Pierre et de Cécile TIEULON d'autre. La dite POULALHON future épouse s'est constituée dot du leg de 500L. Fait par + Pierre POULALHON son père en son T. par Me ALBET, de même Cécile TIEULON donne de son chef la somme de 180l. De même la dite Jeanne FOURNIER remèt à son fils l'hérité de son + mari et de plus lui fait donation de la moitié de tous ses biens s'en réservant les fruits.	cf : 9759 mention d'Antoine, autre Antoine et Jean CHASSANG frères de l'époux.
9512	18/12/1673	Q	Arcomie (Trémouloux)	<b>CHASTANG Agnès PLAGNES Jean</b>	Agnès CHASTANG vve de Jean BRUGIER confesse avoir reçu de Jean PLAGNES second du nom, époux de Jeanne CHASTANG, son neveu, 30l. suite au contrat d'accord du 20/01/1655 qu'elle fit avec + Jacques CHASTANG son frère et beau-père du dit PLAGNES.	
9507	05/12/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Antoine, clerc CHASTANG Jacques, bourgeois</b>	Me Antoine CHASTANG confesse avoir reçu de Sieur Jacques CHASTANG son frère aîné, 50l. et un cestier de blé contenus en son C.M. par Me GRANIER	
9698	10/06/1674	Don	La Fage St Julien 'Recoules)	<b>CHASTANG François</b>	François CHASTANG fils de + Louis, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon fait donation en cas de décès à Pierre CHASTANG son frère, de tous ses biens et de ses droits et leg que fit + Guiot CHASTANG son père en son T., sous la condition de lui faire rendre les honneurs funèbres, de bailler à Marguerite et Catherine CHASTANG, ses soeurs, 2 agneaux à chacune, de bailler à Françoise TALON, sa mère, 2 brebis	mention de Jacques CHASTANG frère du donateur. fait mention des obligations qui lui sont dûes ou qu'il doit

9686	08/06/1674	T	La Fage St Julien (Alauzière)	<b>CHASTANG Jean</b>	Jean CHASTANG nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, lègue : à Antoinette et Marguerite CHASTANG ses sœurs, 3 vaches (?) chacune; institue Jean CHASTANG son père son H.U. sous la condition que ses droits paternels et maternels retournent à Jeanne CHASTANG sa soeur mariée avec Michel PELEGRY	
9576	03/02/1674	Acc	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Pierre, marchand BOUDON Jean, teinturier</b>	Accord est trouvé entre Pierre CHASTANG mari d'Anne SARRAZIN et Jean BOUDON, héritier de + Antoine BOUDON teinturier, son frère et premier mari de la dite SARRAZIN, concernat en particulier la gain de survie de la dite SARRAZIN et un leg à elle fait par + Philippe SARRAZIN son père en son T. du 24/04/1651 par Me BONNEFOY.	mention d'autre Philippe SARRAZIN frère de la dite et de + Raymond BOUDON père
9609	18/03/1674	Acc	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Raymond et BIGOT Béatrice CHASTANG Jean et BONNAFE Françoise</b>	Dans le CM de Raymond CHASTANG et Béatrice BIGOT du 27/06/1669, Jean CHASTANG et Françoise BONNAFE, père et mère du dit Raymond ont fait donation de la moitié de tous leurs biens sous condition de demeurer à vivre ensemble. Le dit Raymond CHASTANG et la dite Béatrice BIGOT s'étant peu après séparés, les dits donateurs sont restés seuls avec leur fille Françoise non mariée en leur maison. D'un commun accord les dits Jean CHASTANG et Françoise BONNAFE d'une part, Raymond CHASTANG et Béatrice BIGOT d'autre conviennent faute de raisons d'annuler la dite donation	mention de Catherine CHASTANG femme d'Antoine SALLETIER et de Jeanne CHASTANG femme d'Antoine BRESCHET, sœurs du dit Raymond. Signé Raymond CHASTANG
9633	10/04/1674		St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>CHEVALIER Jean, meunier habitants de Recoules</b>	Jean CHEVALIER originaire de Recoules et meunier du moulin de Roubert en la ville de St. Chély d'une part et : Jean POULALHON, Guillaume GALMIER, beau-père et beau-fils, Pierre MOURGUE, Jean ASTRUC, Jacques CHEVALIER, Jacques CHASTANG, Jean BOULET, Jean BOURRIER, Jean PRADENT, Laurent SALVANG...; font échange et permutation de terrains.	cf : 9652, 9702 signé CHEVALIER (Jacques)
9634	10/04/1674		St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>CHEVALIER Jean, meunier habitants de Recoules</b>	idem ci-dessus, mais échange de biens mobiliers	signé CHEVALIER (Jacques)
9510	16/12/1673	T	Albaret le Comtal (Albaret le Bas)	<b>CONORT Béatrix</b>	institue Jean CHANSON son mari son H.U.	cf: 9783

9552	26/01/1674	Ob	St Chély d'Apcher	<b>CONORTON Antoine DEGRAS Bernard</b>	Me Antoine CONORTON Sieur de Lasbros, fils émancipé de Sieur Pierre CONORTON, bachelier en droit, juge de St Juery habitant à St Chély, confesse devoir suite à la transaction ci-dessus à Messire Bernard DEGRAS seigneur et baron de Lignac, conseiller du Roi, 7400l. principal et intérêts	cf : 9661 signé DEGRAS, LASBROS
9539	22/01/1674	Arr.	St Chély d'Apcher	<b>CONORTON Antoine et VIGAN Guillaume</b>	Antoine CONORTON Sieur de Lasbros et Guillaume VIGAN marchand, premier et second consul de St Chély, assistés de Messire André CHASTANG curé et de Jean VIDAL lieutenant de la ville, arrentent à Jean GRIMAL, Jean BOULET, Jean MERLE, Guinet BAREUR, Guillaume BOULMET, Guillaume BOSSE, Jean SOULIER et Jean SOULIER Jeune, habitants du lieu, les prés de la Ribeire, la Buge et la Saniolle dépendant de l'hôpital.	signé : LASBROS, VIGAN, CHASTANG....
9540	22/01/1674	Arr.	St Chély d'Apcher	<b>CONORTON Antoine et VIGAN Guillaume</b>	Antoine CONORTON Sieur de Lasbros et Guillaume VIGAN marchand, premier et second consul de St Chély, assistés de Messire André CHASTANG curé et de Jean VIDAL lieutenant de la ville, arrentent à Jean CONORTON bourgeois du lieu, les prés de la Ribeire et Chapoulier dépendant de l'hôpital.	signé : LASBROS, VIGAN, CHASTANG.... CONORTON
9779	28/09/1674	V	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>CONORTON Jean, bourgeois PASTOUREL Jean, laboureur</b>	Sieur Jean CONORTON vend à Jean PASTOUREL de Chassignoles, une maison, courtilage, pré, jardin, entourée de murailles, pour la somme de 300l. payées en partie par le leg fait à Madeleine CHABANETTE femme du dit PASTOUREL, par + Pierre CHABANETTE et Jeanne BOUSSUGE ses père et mère, en leur T. du 14/05/1650 et du 26/04/1657 par Me VARENNES	mention d'Antoine MALRIC et Jeanne CHABANETTE sa femme, héritiers des dits testateurs signé CONORTON
9769	15/09/1674	V	St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	<b>CONORTON Pierre et Antoine VAYSSADE Etienne, maréchal</b>	Me Pierre CONORTON jure de St Juery, bachelier et Antoine CONORTON, Sieur de Lasbros, père et fils, vendent à Etienne VAYSSADE, prés, champs et jardins au dit La Fage Montivernoux pour 240l.	signé CONORTON, LASBROS
9667	21/05/1674	V	St Chély d'Apcher	<b>CONORTON, CHASTANG Consuls de la ville</b>	Antoine CONORTON Sieur de Lasbros, Sieur CONORTON bourgeois, Me Pierre CHASTANG marchand et Me Jean BOUDON teinturier, se départent des ventes faites en 04/1673	cf : 9319,9320,9324,9325 signé : LASBROS, CONORTON, CHASTANG, BOUDON

9514	21/12/1673	Q	Albaret le Comtal	<b>COUMOL Jean MOULHARET Jean</b>	Jean COUMOL de Villeret, époux de Jeanne MOULHARET, confesse avoir reçu de Jean MOULHARET son beau-frère de la Fraissinède, 230l. et une robe de la constitution faite à la dite Jeanne en son CM par Me CONORT	
9570	30/01/1674	Arr.	Bacon l'Eglise	<b>COUDEL (de) Louis, prêtre BOUDON Pierre, laboureur</b>	Noble Louis de COUDEL, prieur du Bacon l'Eglise arrente à Pierre BOUDON la métairie qu'il a au Bacon pour 4 année contre la somme de 24l. Et une quantité de blé par an.	signé de COUDEL
9604	23/02/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>DAVID Marguerite CHALVET Françoise</b>	Marguerite DAVID vve d'Antoine CHALVET, cardeur, confesse avoir reçu de Françoise CHALVET, sa belle sœur 15l. des droits du dit Antoine CHALVET.	
9685	08/06/1674		Prunières (Apcher)	<b>DELCROIX Privat</b>	Privat DELCROIX fils de Jean, nommé soldat à la milice du pays de Gévaudan pour Apcher, à déclaré que Barthélémy GRIMAL di lieu de Queyzac lui doit 103l.10s.; que Jean RODART son oncle de Civeirac lui doit 9l.; Vidal FOURNIER du dit lieu 8l.;.....et prie son père de prendre soin de ses intérêts.	
9666	18/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>DELRANC Pierre, tanneur BOULET Antoine, meunier</b>	Pierre DELRANC confesse avoir reçu de'Antoine BOULET, son beau-frère 60l. suite au contrat de transaction du 15/02/1671 par Me MOUSTIER	signé : DELRAN, BOULET
9758	26/08/1674	Don	Albaret le Comtal	<b>FALGEYROLLES Jeanne FALGEYROLLES Jeanne</b>	Jeanne FALGEYROLLES d'Albaret le Bas, première du nom, fille de + Viadl et de + Jeanne PRADAL, succédant à la dite PRADAL fait donation à Jeanne FALGEYROLLES seconde du nom, fille du dit Vidal et de + Jeanne CHARREYRE, de la maison, jardin et champ lui appartenant à Albaret le Bas sous condition que la donataire approuve la quittance faite ci dessus à Guillaume SADOUL mari de Jeanne FALGEYROLLES troisième du nom, leur soeur.	
9729	22/07/1674	Sub	Arcomie	<b>FARGES Jean, laboureur</b>	Jean FARGES fils de + Jean en paiement de la somme dûe à Jean MOURGUE de Combejoue, par obligation du dit + Jean FARGES du 8/01/1660 devant Me RAOUL, à subrogé au dit MOURGUE une obligation portant hypothèque d'un pré par François VEDRINE d'Albaret Ste Marie.	

9684	08/06/1674	Acc	Fournels	<b>FILHON Marie VARENES Jean, notaire</b>	accord est trouvé entre Marie FILHON de la Vacherie et Me Jean VARENES de Varennes, agissant pour son fils Philippe prisonnier en la conciergerie de St Chély, concernant l'engrossement de la dite FILHON. Le dit VARENNE père s'engage à payer 60l. En dommage et intérêt et à récupérer l'enfant à sa naissance pour le nourrir, l'entretenir et l'éduquer.	signé VARENES
9515	28/12/1673	Q	St Chély d'Apcher les Bessons	<b>FOSES Pierre, meunier MALET Pierre, laboureur</b>	Pierre FOSSES des moulins de Finetlaix confesse avoir reçu de Pierre MALET son beau-père, 16l. pour l'entier paiement de la dot faite à Françoise MALET en son CM avec le dit FOSSES par Me TONSON.	signé : FOSSES, MALET
9718	02/07/1674	CM	St Pierre le Vieux Rimeize	<b>FOURNIER Antoine, tisserand CHARREIRE Marie</b>	Antoine FOURNIER de Chabanettes, fils de Pierre et de + Agnès SAINT CHELY d'une part et Marie CHARREIRE de Chassignoles, fille de + Jean et d'Agnès PITOT , assistée de Jean CHARREIRE son frère, d'autre. Le dit Pierre FOURNIER fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens, s'en réservant les fruits. La dite PITOT confirme à sa fille le leg qu'elle lui fit dans son T.	
9708	18/06/1674	Acc	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>FOURNIER Jean et Catherine FOURNIER Jeanne</b>	Jean et Catherine FOURNIER, vve de Jacques MALAVAL, père et fille, la fille donataire de la moitié des biens du père, d'une part et Jeanne FOURNIER vve d'Etienne PELEGRY d'autre, font un contrat d'accord pour échanger et permuter divers biens.	
9533	19/01/1674	T	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>FOURNIER Mathieu, laboureur</b>	Mathieu FOURNIER dit le capitaine, malade avait fait devant moi notaire son T. le 18/05/1663 et entend ce jour y renoncer et vouloir qu'il soit sans effet ni valeur.	
9560	29/01/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>FOURNIER Pierre, laboureur BRASSAC Françoise</b>	Pierre FOURNIER fils de + Charles et de Jeanne JOURJOUR d'une part et Françoise BRASSAC d'Epouzones, fille de + Jean et d'Astruge MIALANES d'autre. La dite BRASSAC se constitue dot de tous ses biens et particulièrement d'une somme de 69l. Antoine CAILA bourgeois de St Chély en considération des service reçus du dit FOURNIER lui fait donation d'une maison de deux étages avec jardin	signé CAILA
9593	12/02/1674	Q	St Alban	<b>GALHARDON Etienne FOURNIER Catherine</b>	Etienne GALHARDON de Chabannes, procureur de Catherine GALHARDON sa sœur, confesse avoir reçu de Catherine FOURNIER vve de Me Jacques MALEVAL de Vareilles (?), 7l. suite à contrat de subrogation di 9/09/1664 entre le dit GALHARDON et le + MALEVAL	



9552	26/01/1674	V	St Chély d'Apcher	<b>GALLIN Jacques, bourgeois VALENTIN Jean</b>	Jean GALLIN vend à Jean VALENTIN troisième du nom, fils de Jean VALENTIN de Brassac, une portion de la grange qu'il a au dit Brassac pour 141l.	signé GALLIN
9519	02/01/1674	Q	Blavignac (Rouveyret)	<b>GALNIER Jean, laboureur BONI Jacques, charpentier</b>	Jean GALNIER confesse avoir reçu de Jacques BONI, son beau-fils, 600l., part de la somme que le dit BONI se serait engagé d'apporter au dit GALNIER dans son CM par moi notaire avec Béatrix GALNIER fille du dit Jean.	cf : 9176
9595	18/02/1674	Acc	Bacon l'Eglise Termes	<b>GARDELLE Barthélémy, laboureur VIGIER Pierre</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Barthélémy GARDELLE dit Chassaie, mari de Charlotte REVERSAT d'une part et Pierre VIGIER de Vigours, mari de Gabrielle REVERSAT, ycelle héritière de + Jean REVERSAT son père, ycelui avec Charlotte REVERSAT sa soeur, succédant à + Marguerite JARRIJON leur mère, d'autre, au sujet de la succession de la dite JARRIJONNE comprenant la constitution faite dans son CM avec Gilbert REVERSAT, devant Me CAZELEDES du 24/02/1628, par Jean OSTALIER et Marie JARRIJON ses père et mère (?) et par Jean PAGEN et Isabeau JARRIJON ses beau-frère et soeur.	cf : 9546
9546	25/01/1674	CM	Bacon l'Eglise Termes	<b>GARDELLE Barthélémy, laboureur REVERSAT Charlotte</b>	Barthélémy GARDELLE assisté de Jean OSTALIER son cousin d'une part et Charlotte REVERSAT fille de + Gilbert et de Marguerite JARRIJON de Vigours d'autre. La dite REVERSAT s'est constitué pour dot tous et un chacun ses biens meubles et immeubles	cf : 9595
9512	18/12/1673	Q	Bacon l'Eglise	<b>GARDELLE Jean, laboureur TEISSEDRE Jean</b>	Jean GARDELLE dit lou marchand confesse avoir reçu de Jean TEISSEDRE fils de + Robert 96l. suite à obligations.	
9556	28/01/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>GOURDON Antoine JALBERT Claude</b>	Antoine GOURDON fils de + Antoine et de Marguerite PIC du faubourg supérieur d'une part et Claude JALBERT fille de + Etienne et de Jeanne DELHORT d'autre. La dite JALBERT se constitue en dot le leg de 100l. reçu de son père. Par ailleurs Françoise GOURDON soeur du dit Antoine lui fait donation de la moitié d'un jardin au dit St Chély	cf : 9534
9674	26/04/1674	CM	Bacon l'Eglise	<b>GOURDON Guillaume, maçon VEDRINE Madeleine</b>	Guillaume GOURDON du Bacon Vieux, fils de + Antoine et de + Jeanne CHOPIER d'une part et Madeleine VEDRINE de Trémoulmoux, fille de + Pierre et de + Jeanne BONNEL, assistée de Pierre VEDRINE du Gourry et de Pierre PLAGNHES de Tibiron ses oncles, d'autre. La dite VEDRINE future se constitue dot de tous ses biens et le dit GOURDON, futur, promet d'apporter le somme de 700l.	signé GOURDON

9671	23/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>GRAS (de) Bernard</b>	Messire Bernard de GRAS, seigneur de Lignhac, conseiller du roi, confesse avoir reçu des mains de Me Etienne ALBET 1200l. dûes par Messire Antoine CONORTON Sieur de Lasbros	cf: 9661,9552 Signé : DEGRAS, ALBET
9547	26/01/1674	Acc	St Chély d'Apcher	<b>GRAS (de) Bernard CONORTON Pierre et Antoine</b>	Messire Bernard de GRAS, baron de Lignhac, conseiller du Roi, étant créancier de Me Pierre CONORTON, bachelier, juge de St Juery, et de + demoiselle Françoise d'ALHIER sa femme, tant en son chef que comme héritier de Messire Antoine DEGRAS, prêtre, de la somme de 6146l. pour plusieurs obligations, accord est trouvé entre le dit DEGRAS, Pierre CONORTON et Antoine CONORTON son fils émancipé, Sieur de Lasbros, pour le remboursement.	signé : DEGRAS, CONORTON, LASBROS
9677	29/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>GRAS (de) Bernard ORLHAC Vidal</b>	Messire Bernard de GRAS, seigneur de Lignhac, conseiller du roi, héritier de + Sieur Jean DEGRAS, son père, confesse avoir été payé et satisfait de Vidal ORLHAC mari de Jeanne TRENCAL, ycelle fille de + Antoine TRENCAL et d'Anne BRUGEIRON, ladite Anne donataire de Pierre BRUGEIRON son père lui-même héritier de + Pierre BRUGEIRON son père de la Veissière de St Léger près Malzieu, d'une somme de 300l. dûe par Pierre BRUGEIRON au dit Sieur DEGRAS par acte du 26/11/1633 par Me Bertrand BUFFIERE (le Malzieu).	signé: DEGRAS, ORLHAC
9749	15/08/1674		Arcomie (la Veissière)	<b>GREZES Barthélémy, laboureur</b>	Barthélémy GREZES sachant que Jean GREZES, son fils, avait passé contrat de transaction avec Pierre CRUSSOÏ en qualité de mari de Jeanne GELLY du dit lieu, le 13/05/1674 par Me TEMPLE (Nîmes), et était onligé de le faire ratifier par son dit père, ycelui Barthélémy GREZES ratifie, approuve et confirme le dit contrat	
9632	08/04/1674	Q	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>GRIMAL Guillaume, maçon TUFFERY Pierre, maçon</b>	Guillaume GRIMAL confesse avoir reçu de Pierre TUFFERY mari de Catherine FOSSE, 24l. suite à contrat d'accord de 22/05/1673	cf : 9366
9761	02/09/1674		St Pierre le Vieux	<b>habitants de Civeyrac GRIMAL Guillaume, laboureur</b>	Les habitants de Civeyrac représentés par Jacques GALLIN, Jean RAMPAN, bourgeois de St Chély, par Jean CHALVET, Jean BARTHELEMY, Barthélémy VIGIER, Pierre CORNET et Jean BATIFOL, laboureur du lieu, concèdent à Barthélémy GRIMAL la jouissance d'un pâturage commun	

9637	10/04/1674	V	la Fage St Julien Termes	<b>Habitants de Recoules MOURGUE Pierre</b>	le dits habitant vendent à Pierre MOUGUE de Vigours un petit coin du terrain que les dits habitants ont à Recoules, pour la somme de 3l. Qui sera utilisée à remettre la croix du chemin de St Chély à la Fage.	signé CHEVALIER (Jacques)
9664	15/05/1674	Acc	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	<b>HERMET frère et sœurs ASTRUC Jean, laboureur</b>	Accord est trouvé entre Me Jean HERMET, Françoise HERMET vve d'Antoine RAMADIER, Jeanne HERMET femme de Vidal AMOUROUX, Françoise HERMET femme d'Antoine CHASTANG, Antoinette HERMET et Catherine HERMET femme d'Antoine GIRARD frère et sœur de St Chély d'une part et Jean ASTRUC de Granigoules comme mari d'Antoinette BRESCHET, ycelle héritière de + Antoine BRESCHET son père, concernat des droits d'héritage de + jacques HERMET leur ayeul, droit que le dit + BRESCHET auraient acquis de + Antoine HERMET leur père. les dit ASTRUC et BRESCHET s'en délaissent moyennant 200l.	mention de + Hélix POUGET mère des dits HERMET signé : HERMET, ASTRUC
9650	28/04/1674	Q	Rimeize	<b>HERMET Jean, laboureur ROUSSET Jean, laboureur</b>	Jean HERMET de Mazeirac, fils de + Pierre, mari de Françoise ROUSSET, confesse avoir reçu de Jean ROUSSET dit Besson, du Crouzet, son beau-frère, 125l. et une robe pour l'entier paiement de la constitution faite à la dite Françoise en son CM par Me VALENTIN (Rimeize).	signé ROUSSET
9534	20/01/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>JALBERT Claude JALBERT Claude, tisserand</b>	Claude JALBERT fille de + Etienne et de Jeanne DELHORT confesse avoir reçu de Claude JALBERT son frère 70l. pour solde du leg de 100l. que lui fit + Etienne JALBERT en son T. du 2/12/1667 par moi notaire ainsi que deux métiers à tisser.	cf : 9556
9626	5/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>JALBERT Claude, tisserand SAVY Jean, tisserand</b>	Claude JALBERT, mari d'Isabeau SAVY confesse avoir reçu de Jean SAVY son beau-père, 69l. et une poêle à frire suite à contrat d'accord du 16/03/1673 et au CM du dit SAVY et de Catherine BOSSE dans lequel Isabeau POULALHON vve en première noce de Jean BOSSE et épouse en seconde noce de Astorg BERGER constituait sur ses biens propres dot à Catherine BOSSE sa fille des dits 60l. et poêle., biens qui se retrouvent dans le CM de la dite Isabeau SAVY du 10/06/1669.	

9521	08/01/1674	Déchargement	St Chély d'Apcher	<b>JOUGLARD Mathieu, taneur AMOUREUX André, tisserand</b>	Mathieu JOUGLARD déclare à André AMOUREUX son oncle et curateur, qu'il a retiré à luy les meubles baillés par Françoise VIGAN, tante du dit JONGLARD, aux comptes de son administration, à l'exception de 4 obligations dont deux envers Antoine JOUGLARD père, et l'une en faveur de la dite VIGAN mère par le Sieur Pierre VIGAN bourgeois, qui resteront entre les mains du dit AMOUREUX	signé Mathieu JOUGLARD
9510	16/12/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>JULHEN Joseph (Révérard frère) PEIRONNET Jean, marchand</b>	le Révérend frère Joseph JULHEN religieux des frères mineur de St François, gardien du couvent de St Chély, confesse avoir reçu de Jean PEIRONNET héritier de + Messire Jean COULOMB prêtre de St Chély, 60l. Du leg fait par le + COULOMB en son T. par moi notaire	signé JULHEN, PEIRONNET
9607	24/02/1674	Q	Prunières	<b>JULHIEN Antoine (?) et Pierre</b>	Antoine et Pierre JULHIAN de Molières, père et fils, confesse avoir reçu de Jean FALCOZ beau-père du dit Pierre, 60l. de la constitution de dot faite Catherine FALCOZ sa fille en son CM par moi notaire.	
9771	17/09/1674	Acc	Florensac (34) Saint Alban	<b>JULHIEN Guillaume BLANCHET Pierre, laboureur</b>	Accord a été trouvé pour éviter procès entre Guillaume JULHIEN fils de + jean et héritier de Jean JULHIEN fils de + Barthélémy son oncle de Chabannes par son T. du 10/02/1666 d'une part et Pierre BILANCHET des Courses d'autre, concernant le prix de vente de pré et de champ que le dit JULHIEN avait fait au dit BLANQUET et à + Jean BLANQUET son père, le 25/04/1661 par Me BLANQUET.	signé BLANQUET
9652	29/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>JULHIEN Joseph, religieux MONTEL Louis, gantier</b>	le père Joseph JULHIEN gardien du couvent des frères mineurs de St François confesse avoir reçu de Louis MONTEL acquéreur de la maison de Me Jean CHASTANG et de Marguerite MONTGEZIERE mariés, sise au bout de la place de la ville, 15s. pour la pension de trois années.	signé JULHIEN, MONTEL
9688	08/06/1674	T	Prunière (Molière)	<b>JULHIEN Pierre</b>	Pierre JULHIEN nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, lègue : à Catherine FALCON sa femme 12l.; institue Louise JULHIEN sa fille son H.U.	
9778	26/09/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>LAFITTE Blaise, tisserand MUSNIERE Claude et Jean</b>	Blaise LAFITTE, mari de Marguerite MUSNIERE, confesse avoir reçu de Claude et Jean MUSNIERE ses beau-père et beau-frère, 60l. Sur la constitution faite à la dite Marguerite par les dits MUSNIERE, ses père et frère, et par Marguerite CHASTANG sa mère	mention de Raphaël LAFITTE oncle du dit Blaise signé Blaise LAFITTE

9644	23/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>LAFITTE Raphaël, travailleur DELHORT Charlotte</b>	Raphaël LAFITTE confesse avoir reçu de Charlotte DELHORT sa femme, 120l. de sa constitution de dot.	
9737	08/08/1674	Q		<b>LE BLAY Ange, prêtre de POUGET Adam Antoine</b>	le R.P. Ange LE BLAY, licencié en théologie, par procuration du R.P. Ange LA TOUR provincial de la province de St Roche de l'ordre de St François et par procuration du R.P. Jean Baptiste ROGIER syndic du couvent de Beaucaire du dit ordre, confesse avoir reçu de noble Adam Antoine de POUGET, escuyer, seigneur des Fosses, héritier de + noble Louis de POUGET, par les mains de Jean CONORTON bourgeois de St Chély, 100l. pour les fournitures et frais engagés par le R.P. LA TOUR lors du noviciat du R.P. Cazimide de POUGET fils et frère des dits nobles de POUGET.	signé: LE BLAY, CONORTON
9667	20/05/1674	Q	St Leger près Malzieu St Chély d'Apcher	<b>LOUBAT Jean SAVY Jean</b>	Jean LOUBAT de Chambaron, fils de Pierre et mari de Jeanne PONSONNALHE, confesse avoir reçu de Jean SAVY, mari d'autre Jeanne PONSONNALHE, de Sarrouil, 50l. en déduction de la constitution faite à sa dite épouse en son C.M. par Me RAOUL	
9538	21/01/1674	Q	St Chély d'Apcher (Sarrouil)	<b>MANHES Jean, laboureur MANHES Jean</b>	Jean MANHES confesse devoir à Jean MANHES son neveu, fils d'autre + Jean MANHES 30l. suite à prêt.	signé Jean et Jean MANIE
9568	30/01/1674	CM	Rimeize les Bessons	<b>MARTIN Antoine BONNAFE Marguerite</b>	Antoine MARTIN fils de + Pierre et de Catherine HERMET de Mazeyrac d'une part et Marguerite BONNAFE fille de + Jean jeune dit Bouriaire et d'Antoinette BOUCHARENC de Veyres, assistée de Jean BONNAFE de Crombet, de Jean TROCELLIER, de Jean BOUCHARENC ses oncles. La dite Antoinette BOUCHARENC pour respecter la volonté de son + mari en son T. du 3/02/1668 rend à la dite Marguerite BONNAFE l'hérédité de son père et par ailleurs lui fait donation de la moitié de ses biens propres.	Antoine MARTIN second du nom cf : 9577

9577	03/02/1674	CM	Rimeize Termes	<b>MARTIN Antoine TERMES (de) Félice</b>	Antoine MARTIN, premier du nom, de Mazeyrac, fils de + Pierre et de Catherine HERMET d'une part et Félice de TERMES du Cheylaret, fille de Pierre et de + Catherine GARNIER d'autre. La dite de TERMES s'est constituée pour dot tous ses biens et particulièrement le leg de 100l. fait par sa mère en son T., de plus Pierre de TERMES déclare qu'après le partage fait entre lui et Jean BOISSONNADE son gendre mari de Françoise de TERMES se départir en faveur du mariage de ses droits d'usufruit acquis tant sur le leg maternel que sur sa légitime paternelle qu'il a avec François de Termes son frère, plus 60l. du droit de survie que + Gabrielle GARNIER lui accorda en son CM du 1/07/1633	présence de Jean et Jacques MARTIN frères de l'époux cf : 9568
9747	15/08/1674	Q	Rimeize	<b>MARTIN Pierre, maçon BOYER Antoine, laboureur</b>	Pierre MASSON , originaire de Freissenoux et demeurant en la ville de Lunel, confesse avoir reçu d'Antoine BOYER du dit lieu, 14l.7s. sur un contrat de vente par Me VALENTIN	
9748	15/08/1674	Arr.	Rimeize	<b>MARTIN Pierre, maçon BOYER Antoine, laboureur</b>	Pierre MASSON , originaire de Freissenoux et demeurant en la ville de Lunel, arrente à Antoine BOYER du dit lieu,	
9745	15/08/1674	V	Rimeize	<b>MARTIN Pierre, maçon PELISSIER Vidal, laboureur</b>	Pierre MASSON , originaire de Freissenoux et demeurant en la ville de Lunel, vend à Vidal PELISSIER d'Hauteville la portion qui lui reste d'un Chalp pour 19l.5s.	
9746	15/08/1674	Arr.	Rimeize	<b>MARTIN Pierre, maçon PELISSIER Vidal, laboureur</b>	Pierre MASSON , originaire de Freissenoux et demeurant en la ville de Lunel, arrente à Vidal PELISSIER d'Hauteville un pré au lieu de Freissenoux pour 4 années et 13l./an.	
9562	29/01/1674	CM	Blavignac Arzenc	<b>MIALANES Jean, maçon DURANT Jeanne</b>	Jean MIALANES fils de Jean et d'Antoinette SARRAZIN de Rouveyret d'une part et Jeanne DURANT fille de + Jean et de Delphine CHAUDESAIGUES d'autre. Les dits MIALANES et SARRAZIN font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens. Par ailleurs Pierre ORLHIAC et Delphine CHAUDESAIGUES parâtre et mère de la dite Jeanne DURANT lui constitue dot de 400l. dont 110l. du leg fait par + Jean DURANT en son T. du 27/03/1648 par Me CONORT (Albaret le Comtal)	

9603	23/02/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>MICHEL Christophe, bourgeois</b>	à Pierre, Jean et Guillaume MICHEL ses frères à chacun 100l.; à Jacques MICHEL son autre frère, prieur de Serverette, 5s.; à Jeanne MICHEL vve de Sieur Jean FOURNIER, à Françoise MICHEL femme de Sieur André CHALVET et à Marguerite MICHEL ses sœurs, à chacune 100l.; à Jeanne MICHEL sa soeur et filieule 300l.; à Marguerite MICHEL femme de Sieur Jean ROUGERE procureur en la Cour de Marvejol, son autre soeur, 5s.; institue Jean MICHEL Sieur d'Espouzones, son frère aîné, son H.U.	signé MICHEL
9537	21/01/1674	Q	les Bessons	<b>MICHEL Jacques, laboureur CONSTANT Françoise et CHAMBON Pierre</b>	Jacques MICHEL confesse avoir reçu de Françoise CONSTANT vve d'Etienne CHAMBON et de Pierre CHAMBON son fils de Treidos 51l. comme solde d'un contrat d'accord entre la dite CONSTANT et Louise CHASTANG mère du dit MICHEL par moi notaire le 21/12/1664	cf : 2302
9541	22/01/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>MICHEL Jacques, laboureur MANHES Jean</b>	Jacques MICHEL Sieur de la Védrine confesse avoir reçu de Jean MANHES de Sarrouil 78 et 60l. suite au contrat de prolongation d'affermage entre le dit MAHNES et Jeanne CAILA mère du dit Sieur de Védrine du 24/09/1662	mention de + Pierre POULALHON beau- père du dit MANHES signé : de la VEDRINE, MANIE
9522	11/01/1674	V	St Chély d'Apcher	<b>MICHEL Jean, bourgeois PELEGRY Jean, laboureur</b>	Jean MICHEL Sieur d'Espouzolles fait vente d'une pièce de bois à Jean PELEGRY fils de + Claude, moyennant 18l.	signé MICHEL
9522	11/01/1674	V	St Chély d'Apcher Bacon l'Eglise	<b>MICHEL Jean, bourgeois PELEGRY Jean, laboureur</b>	Jean MICHEL Sieur d'Espouzolles fait vente de fruits à Jean PELEGRY fils de + Claude, d'un bois de pins situé au Bacon moyennant 72l.	signé MICHEL
9508	10/12/1673	V	Rimeize (Mazeirac)	<b>MICHEL Jean, laboureur MARTIN Jean, tisserand</b>	Jean MICHEL vend à Jean MARTIN premier du nom un jardin et un champ pour 45l.	
9518	02/01/1674	Sub	St Alban Blavignac	<b>MIJOLLES Antoine, tisserand RAOUL Jean, maçon</b>	Antoine MIJOLLES H.U. de + Jeanne RAOUL sa mère, par son T. du 25/05/1673 chez Me ENJALVIN (St Alban) remet à Jean RAOUL de la Veysseire fils de + Antoine, son cousin, les éléments de dot faite à la dite Jeanne RAOUL par Jean RAOUL son père et Antoine RAOUL son frère en son CM avec Michel MIJOLLES père du dit Antoine en son CM du 4/01/1646 par Me DUCROS (le Malzieu) moyennant la somme de 141l.	

9574	01/02/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>MILLE Mathieu, cardeur AMOUREUX Charlotte</b>	Mathieu MILLE fils de + Jean et de Claude PASCAL d'une part et Charlotte AMOUREUX fille de Jean AMOUREUX tondeur de drap et de Gabrielle FOURNIER d'autre. La dite Gabrielle FOURNIER fait donation à sa fille un étage bas qu'elle a au faubourg supérieur.	présence d'Antoine MILLE frère de l'époux. Signature Mathieu MILLE
9509	10/12/1673	Q	St Chély d'Apcher les Bessons	<b>MOURGUE Catherine TIEULON Pierre</b>	Catherine MOURGUES confesse avoir reçu de Pierre TIEULON 15l. sur un contrat d'accord	
9605	23/02/1674	Acc	Arcomie Marvejols	<b>MOURGUE Jacques CASTANIER Maurice</b>	Par acte du 2/09/1671 par Me BROS (?) (la Besseire) Messire Guillaume MOURGUE, prêtre de Combejouve, à fait donation à l'hôpital de Marvejols, représenté par son Syndic Me Maurice CASTANIER, chirurgien, de 50l. à prendre sur sa pension cléricale annuelle dûe par Jean et Jacques MOURGUES ses frères du dit Combejouve. Pour régler cette donation accord est trouvé entre le dit CASTANIER et Jacques MOURGUE fils et donataire du dit Jean.	
9715	27/06/1674	Ob	Blavignac St Pierre le Vieux	<b>MOURGUE Jeanne FOURNIER Mathieu</b>	Jeanne MOURGUES de Rouveyret, femme séparée de biens de Jean TUFFERY, confesse devoir à Mathieu FOURNIER de Vareilles 100l. pour plusieurs obligations.	
9594	15/02/1674	Ob	Albaret le Comtal Faverolles (15)	<b>MOURGUE Pierre CONNORT Jean</b>	Pierre MOURGUE de la Pagesie, donataire universel de Laurent MOURGUE son père, confesse devoir à Jean CONORT donataire d'Agnès BROUSSE sa mère, ycelle héritière de Guérine BROUSSE sa sœur, 80l. du fait d'une obligation du 30/06/1650 par Me BONNEFOY (St Chély) de Laurent MOURGUE envers Guérine BROUSSE	signé MOURGUE
9699	10/06/1674	Don	Albaret le Comtal (Le Fayet)	<b>NONE Pierre</b>	Pierre NONE, fils émancipé de Guiot NONE, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon a fait l'état de ses biens dont : ses droits sur la succession de sa + mère, 17 cartonnée de seigle au grenier de Jean NONE son frère, un coffre avec du linge, qu'il laisse en mains de Poncet NONE son frère, .....liste les obligations qui lui sont dûes et qu'il doit et fait donation en cas de décès à Jean et Poncet NONE, ses frères, de tous ses biens qu'ils partageront entre-eux.	



9630	07/04/1674	T	La Fage St Julien (le Puech del Mont)	<b>NOUZEIRETTE Agnès</b>	à Jeanne NOUZEIRETTE secondu nom, sa sœur, ses robes, cotillon, chemises, coiffes ..... ; à Antoine, Laurent, Jean premier du nom, et à Jeanne première du nom ses frères et sœur, à chacun 5s.; institue Jean NOUZEIRETTE second du nom, son frère son H.U.	
9503	01/12/16783	T	Termes (Berc)	<b>ODOUL Pierre, laboureur</b>	le dit originaire de la Rougère à Albaret le Comtal, à Jean VIALAR son neveu de Montcham 30l., à Isabeau VIALAR fille du dit Jean 105l., à Agnès ODOUL sa nièce de la Rougère 45l., à François ODOUL son neveu de la Rougère 45l., à Marie DURANTsa belle-soeur de Berc une obligation de 60l. dûe par Béatrix PAGES du lieu, à Marguerite ODOUL sa filieule de la Rougère 30l., institue Jeanne DURANT sa femme son H.U.	mention de Pierre BROUSSE époux d'Agnès ODOUL nièce du testateur cf : 9555
9594	13/02/1674	Arr.	St Chély d'Apcher les Bessons	<b>PAGES Anne et CHASTANG Bernard, tisserand BONNAFE Guillaume</b>	Anne PAGE vve de Jean BOUCHARD et Bernard CHASTANG son beau-fils, arrentent à Guillaume BONNAFE de Combret, une maison avec grange, jardin et petit champ sise au Combret, pour 8l. par an et pour 7ans.	
9755	22/08/1674	Q	Termes (Vigours)	<b>PAGES Etienne,tisserand GARDELLE Antoine</b>	Etienne PAGES fils de + Antoine, confesse avoir reçu d'André GARDELLE son beau-frère, mari d'Hélix PAGES, 51l. dûes par la dite Hélix PAGES à + Catherine PAGES sa sœur dont le dit Etienne PAGES est héritier.	
9736	30/07/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>PAGES Louis BERC Vidal, tailleur d'habits</b>	suite au CM ci-dessus Louis PAGES confesse avoir reçu de Vidal BERC, 60l. et une robe, part de la dot de Marguerite BERC	signé Louis PAGES
9734	28/07/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>PAGES Louis BERC Marguerite</b>	Louis PAGES fils de + Jacques, tisserand, et de Jeanne GRIMAL d'une part et Marguerite BERC, fille de Vidal, tailleur d'habits, et d'Isabeau GIBRAC d'autre. La dite Jeanne GRIMAL pour respecter la volonté de son + mari a en premier rendu l'hérédité à Julien PAGES son fils aîné; donne à son fils futur époux 300l. De même la dite Marguerite BERC constitue à sa fille dot de 300l., une robe, un cotillon...	présence de Me Jean GRIMAL oncle du futur signé Louis PAGES
9774	21/09/1674		St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>PANAFIEU Pierre et CONORTON Jean, bourgeois POULALHON Jean, prêtre</b>	les Sieurs Pierre PANAFIEU et Jean CONORTON fermiers des droits de la comté d'Apcher, confessent avoir été payés et satisfaits par Messire Jean POULALHON, curé de la Fage St Julien des droits de lotz pour la vente de Jean ASTRUC.	signé: PANAFIEU, CONORTON, GPOULALHON

9652	30/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>PANAFIEU Pierre et CONORTON Pierre CHEVALIER Jean, meunier</b>	Pierre PANAFIER et Pierre CONORTON en qualité de fermier des droits seigneuriaux de la Compté D'Apcher confessent avoir reçu de Jean CHEVALIER 6l. en paiement des droits de lodz suite aux échanges faits avec les habitants de Recoules	cf : 9633 et 9634 signe : CONORTON, PANAFIEU
9671	23/05/1674	Ob	St Chély d'Apcher	<b>PANAFIEU Pierre et Jacques, CONORTON Jean GOURDON Jean, docteur en droit</b>	Sieur Pierre PANAFIEU bourgeois , Jacques PANAFIEU docteur et avocat, fils du dit Pierre, Jean CONORTON bourgeois, confessent devoir solidairement à Me Jean GOURDON bailly de la maison des terres d'Apcher 300l. Suite à obligation de 12/1671	signé: PANAFIEU, PANAFIEU, CONORTON, GOURDON
9717	01/07/1674	Q	Albaret le Contal (Arzidiol)	<b>PAREN Mathieu PAREN Antoine et PRADEILH Guinot</b>	Mathieu PAREN confesse avoir reçu d'Antoine PAEN et Guinot PRADEIL, beau-père et beau fils, ses frère et neveu, 60l. pour entier paiement du contrat de transaction par moi notaire.	
9529	18/01/1674	Q	Chauchailles Termes	<b>PECOUL Pierre, marchand FOURNIER Jeanne</b>	Pierre PECOUL du Cheylaret, étant en approche de mariage avec Marguerite PAGES de Berc, fille de + Etienne et de Jeanne FOURNIER, sachant la dite FOURNIER et François DURAND son second mari, avoir très bien administré les biens du dit + PAGES, ceux-ci étant aujourd'hui en meilleur état que lors du décès du dit PAGES, déclare tenir la dite Jeanne DURAND quitte de son administration à la condition de rendre les capitaux à la dite héritière.	signé PECOUL
9692	09/06/1674	Don	Bacon l'Eglise (Bacon Vieux)	<b>PELEGRY Jean</b>	Jean PELEGRY second du nom, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, fait donation en cas de décès, à Guillaume PELEGRY son frère de tous ses biens	
9619	29/03/1674	Q	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>PELEGRY Jean FOURNIER Jean et Catherine</b>	Jean PELEGRY, fils de + Etienne, comme mari de Delphine GOURDON confesse avoir reçu de Jean FOURNIER dit Capitan et de Catherine FOURNIER vve de Jacques MALAVAL, père et fille, 75l. pour reste d'une obligation des dits FOURNIER envers Delphine GOURDON du 3/01/1673	cf : 9241, 9518,9651 Jean PELEGRY est fils de Jeanne FOURNIER
9518	31/12/1673	Q	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>PELEGRY Jean, travailleur GOURDON Delphine</b>	Jean PELEGRY, fils de + Etienne, confesse avoir reçu de Delphine GOURDON sa femme 185l., 4 coffres....en exécution de son CM par Me CONSTANT (le Malzieu).	cf : 9241,9619, 9651

9655	06/05/1674	CM	Bacon l'Eglise la Fage St Julien	<b>PELEGRY Michel, maçon</b> <b>CHASSANG Jeanne</b>	Michel PELEGRY du Bacon, fils de Vidal et de Jeanne CHALMETTE d'une part et Jeanne CHASTANG d'Alauzière, fille d'Ascan et de + Jeanne BRUGER d'autre. La dite CHASSANG future, H.U de + Jeanne BRUGER se constitue dot de tous ses biens, de plus le dit CHASSANG fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens. le dit PELEGRY apporte la somme de 300l.	mention d'Antoine, Jean et autre Jean PELEGRY frères de l'époux, de Jean CHASSANG frère de l'épouse et de Philibert FILHON beau-frère de l'épouse
9567	29/01/1674	Décla- ration	St Chély d'Apcher	<b>PEYRONNET Jean, marchand</b>	Jean PEYRONNET déclare au profit des enfants de + Jean MIALANES et de Marguerite CHABANETTE à présent femme du dit PETRONNET avoir retiré paiement d'une obligation de 82l. du 23/03/1651 par Me CAZALEDES	signé PEYRONNET
9621	29/03/1674	Acc	St Chély d'Apcher Blavignac	<b>PEYRUS Guillaume, marchand</b> <b>MOURGUE Jeanne</b>	Marguerite CHASTANG femme de Guillaume PEYRUS, héritière de + Georges PEYRUS et + Charlotte JACQUET ses beau-père et belle-mère, a fait saisir des biens de Jean TUFFERY pour règlement de dettes. Jeanne MOURGUE femme séparées de biens du dit TUFFERY, de ce fait s'est opposée à la saisie de ses biens propres. Accord est trouvé entre le dit Guillaume PEYRUER et sa femme d'une part et Jeanne MOURGUES d'autre.	signé PEYRUER
9693	09/06/1674	T	Albaret Ste Marie (Arfeuille)	<b>PLAGNHES Guillaume</b>	Guillaume PLAGNHES originaire d'Arcomie demeurant à Arfeuille, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, lègue : à Antoine PLAGNHES son frère, du bétail; à Marguerite PLAGNES sa sœur, les droits qu'il a sur les successions de + Pierre PLAGNHES et Isabeau MOURGUES ses parents; à Guillaume PLAGNHES son filieul, fils de Jean PLAGNHES Palastier 37l.15s. que le dit PLAGNHES Palastier lui doit; à Jean PLAGNHES Palastier son frère 5s.; institue Jean DELHORT d'Arfeuille, son maître, son H.U. sous réserve de distribuer son hérités aux églises et monastères et en fasse dire des prières en faveur du donateur,.	fait mention des obligations qui lui sont dûes ou qu'il doit

9654	03/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>PLAGNHES Jean PEYRONNET Jean, marchand</b>	Jean PLAGNHES fils de + Girard, mari de Marguerite CHALVET, confesse avoir reçu de Jean PEYRONNET 96l. en moins des 120l. que Claude DELRAN (?) vve d'Antoine CHABANETTE donna à la dite CHALVET sa petite fille ou à Antoinette CHABANETTE mère d'ycelle, le dit PEYRONNET étant mari de Marguerite CHABANETTE donataire de la dite DELRAN.	cf : 9465 signé PEIRONNET
9584	05/02/1674	CM	Arconie Bacon l'Eglise	<b>PLAGNHES Jean, maçon PRADENT Jeanne</b>	Jean PLAGNHES de la Veissière, fils de + Jean et de Françoise BONNAFE d'une part et Jeanne PRADENT de Plagnes, fille de Pierre et de + Louise BESSIERE d'autre. Le dit PRADENT fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens s'en réservant les fruits et la dite fille se constitue en dot ses biens provenant de la succession de sa mère. de même le dit PLAGNHES futur époux promet d'apporter la somme de 610l. de ses droits paternels et maternels.	présence d'Antoine et Jean PLAGNHES frère de l'époux, d'André CHASTANG beau-frère et de Jean PRADENT oncle de l'épouse.
9579	04/02/1674	CM	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>PORTEFAIX Antoine, tisserand JULHIEN Catherine</b>	Antoine PORTEFAIX d'une part et Catherine JULHIEN vve de Jean PRADAL et fille de + Jean et de Béatrice BOUCHARENC, originaire de Freissenoux, d'autre. Les dits futurs se constituent pour dot chacun la totalité de leurs biens	cf : 9741 présence de Philippe PORTEFAIX cordonnier, frère de l'époux et de Jean JULHIEN d'Apcher frère de l'épouse. Signé PORTAFAIX et PORTAFAIX
9600	19/02/1674	T	St Just (15) (Charmensac)	<b>PORTEFAIX Béatrix épse TALHON Jean</b>	à Marguerite TALHON femme de Vidal PECOUL, sa fille, son CM plus 13l.; à Catherine TALHON son autre fille 450l.; à Jean TALHON second du nom, son fils, 300l.; à Pierre TALHON son fils étudiant au collège des jésuites de St Flour 150l.; institue Jean TALHON son mari son H.U. sous réserve de rendre l'hérédité quand bon lui semblera à Jean TALHON premier du nom son fils.	
9737	02/08/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>PORTEFAIX François MICHEL Jean, bourgeois</b>	François PORTEFAIX des Clauzes, comme tuteur des enfants de Louis PROUZET confesse avoir reçu de Sieur Jean MICHEL Sieur d'Espouzones, l'original d'une obligation de Blaise BROS envers le + POUZET du 24/07/1644 par Me ASTRUC	signé DEMICHEL

9741	13/08/1674	Acc	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>PORTEFAIX Philippe, cordonnier, et Antoine, tisserand MARTIN Pierre, maçon</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Philippe PORTEFAIX de St Chély et Antoine PORTEFAIX son frère, originaire de St Chély et marié à Freissenoux d'une part et Pierre MARYIN originaire de Freissenoux et demeurant à Lunel (34) d'autre, concernat un "chazal" de maison que les frères PORTEFAIX soutiennent appartenir au patrimoine de + Etienne PORTEFAIX leur père et que Jean GRAS beau-frère du dit MARTIN avait utilisé.	cf : 9579
9580	04/02/1674	CM	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>PORTEFAIX Pierre PRADAL Marie</b>	Pierre PORTEFAIX fils d'Antoine et de +Anne SAINT FLOUR, assistée de Philippe PORTEFAIX son oncle, d'une part et Marie PRADAL de Freissenoux, fille de + Jean PRADAL et de Catherine JULIEN, assistée de Jean JULHIEN son oncle. Les dits PORTEFAIX et JULHIEN père et mère donnent chacun d'eux à leur enfant respectif, la moitié de tous leurs biens.	Signé PORTAFAIX et PORTAFAIX
9682	08/06/1674	Don	Arzenc (Courbepeire)	<b>POULALHON Guillaume</b>	Guillaume POULALHON nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, dans le doute de la mort fait donation en cas de décès, à François POULALHON, son frère de tous ses biens.	fait mention des obligations qui lui sont dûes ou qu'il doit
9760	30/08/1674	V	la Fage St Julien	<b>POULALHON Jean, prêtre CONSTANT Pierre, laboureur</b>	Messire Jean POULALHON, curé de la Fage, vend à Pierre CONSTANT une maison avec les cours avant et arrière et les murailles de pierre, mais sans couvert ni boisement, pour la somme de 50l.	signé POULALHON
9721	09/07/1674	Acc	Albaret le Contal (Arzidiol)	<b>PRADEIL Guinot et PAREN Jeanne PAREN Mathhier et ALHIER Agnès</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Guinot PRADEIL et Jeanne PAREN mariés, d'une part et Mathieu PAREN et Agnès ALHIER mariés, d'autre, concernant le pacte de rachat fait à + François PAREN ayeul de la dite Jeanne, par Pierre ALHIER du lieu de Marteil et de la vente d'un pré au dit Arzidiol, par Me CAZELEDES.	
9688	08/06/1674	T	St Chély d'Apcher (les Clauzes)	<b>PROUZET Guillaume, laboureur</b>	Guillaume PROUZET nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, lègue : à Cécile PROUZET sa fille d'un premier lit avec Jeanne POULALHON 45l.; à Françoise PROUZET sa fille du second lit avec Catherine BALDET 45l.; à Antoine, Jean second du nom et Pierre PROUZET ses fils du premier lit et à Jean, autre Jean et autre Antoine ses fils du second lit, à chacun 9l.; confirme à la dite Catherine BALDET son gain de survie institue Jean PROUZET premier du nom de son premier lit, son H.U.	

9680	03/06/1674	Q	Rimeize	<b>RAMADIER Jean PORTEFAIX Antoine</b>	Jean RAMADIER du Mazel, cohéritier avec Anne RAMADIER sa sœur, femme de Guillaume GRAS, de + Antoinette RAMADIER son autre soeur, vve de Jean JULHIEN, selon son T. du 10/11/1670 par Me VALENTIN, confesse avoir reçu de'Antoine PORTEFAIX de Freissenoux, mari de Catherine JULHIEN fille de Jean, 45l.	cf : 9716
9716	29/06/1674	Q	Rimeize	<b>RAMADIER Jean et Anne, GRAS Jean PORTEFAIX Antoine</b>	Jean RAMADIER du Mazel, cohéritier avec Anne RAMADIER sa sœur, femme de Guillaume GRAS, de + Antoinette RAMADIER son autre soeur, et Jean GRAS fils et donataire de la dite Anne, confessent avoir reçu d'Antoine PORTEFAIX mari de Catherine JULHIEN, ycelle héritière de + Jean JULHIEN Rossel de Freissenoux, 76l. pour reste de la transaction du 10/06/1672 entre + Antoinette RAMADIER et + Jean PRADAL, premier mari de Catherine JULHIEN,	cf : 9680 mention du T. de Jean JULHIEN du 3/12/1656 et de + Anne JULHIEN fille du dit + Jean signé PORTEFAIX
9711	24/06/1674	Q	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>RAMPAN Jean, bourgeois VIDAL Jean, laboureur</b>	Sieur Jean RAMPAN confesse avoir reçu de Jean VIDAL mari de Marguerite BRIEUDE, ycelle héritière de + Pierre BRIEUDE, 125l. qui restaient dûes d'une obligation du dit + Pierre BRIEUDE envers + François RAMPAN, bourgeois, père du dit Jean du 23/03/1636 par Me RAOUL.	mention de plusieurs actes de la dite Marguerite et de + Jean BONNAFE son premier mari. Signé RAMPAN
9506	03/12/1673	Q	Prunières	<b>RAOUL André, laboureur BOSSE Guillaume</b>	André RAOUL du Viallard, époux de Jeanne BOSSE confesse avoir été payé par Guillaume BOSSE d'Apcher, son beau-frère, du leg fait à la dite Jeanne par + Pierre BOSSE son père en son T. du 01/11/1671 par Me BRUGERON	
9542	24/01/1674	CM	Albaret Ste Marie Blavignac	<b>RAOUL Jean DELHORT Jeanne</b>	Jean RAOUL second du nom d'Arfeuille, fils d'autre Jean et de Catherine PITOT, assisté de Jacques RAOUL son frère, d'une part et Jeanne DELHORT de Rouveyret fille naturelle de Jean et de Catherine SARRAZIN d'autre. Le dit DELHORT n'ayant pas d'enfants légitimes fait donation à la dite Jeanne DELHORT d'une maison avec grange et étable sise à Rouveyret, plus les meubles qui sont en la maison, une vache et son veau, plus une obligation de 200l. dûes par Agnès RAOUL vve de Pierre MIRAMONT et de nombreuses autres obligations.....	signé RAOUL

9710	19/06/1674	Acc	Albaret Ste Marie (Arfeuille)	<b>RAOUL Petit Antoine DELHORT Jean</b>	Antoine RAOUL Petit, héritier de + Antoine et autre + Antoine RAOUL Petit ses père et ayeul, confesse devoir à Jean DELHORT Jeune, héritier de + Catherine DELHORT sa tante, 150l. du fait d'une condamnation du 15/06/1644 en faveur de la dite Catherine du dit + Antoine RAOUL ayeul.	mention de Guillaume DELHORT oncle du dit Jean
9564	29/01/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>REGLET Jean, tisserand PROUZET Jean, tisserand</b>	Jean REGLET confesse avoir reçu de Jean PROUZET et d'Antoinette BRUN mariés, 7l. 10s. pour la moitié de la somme lui revenant de la succession de + Laurent REGLET son fils procréée de son premier mariage avec + Anne BRUN suite à son T. du 2/09/1669 par Me TONSON en faveur de'Antoinette BRUN sa soeur.	mention du CM de Jean REGLET et Anne BRUN du 4/02/1661 et de + Louis BRUN père d'Anne et Antoinette
9591	09//02/1674	Arr.	St Chély d'Apcher la Fage Montivernoux	<b>Religieux du couvent de St François TERNY Jean, laboureur</b>	les frères : Joseph JULHIEN, Alexis CHABANEL et Antoine BONNET du couvent de St Chély de l'ordre de St François, arrentent à Jean TERNY d'Anglars, deux prés au dit Anglars pour 32l. par an.	
9695	09/06/1674	Don	Arcomie (Tibiron)	<b>REVERSAT François</b>	François REVERSAT nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon, fait donation à Agnès MATHIEU sa mère, femme de Jean BRUNEL du dit lieu, de tous ses biens dont elle pourra user à sa volonté à l'exclusion du dit Jean BRUNEL son beau-père, qu'il prive de toutes prétentions, et qu'elle remette les gains de survie qu'elle a à Antoinette REVERSAT de Vigours, nièce et filieule du donataire. De plus si sa femme .....BRUNEL est enceinte, il charge la dite MATHIEU de nourrir et entretenir le posthume et de lui remettre ce qui restera des fruits et capital de cette donation.	fait mention des obligations qui lui sont dûes ou qu'il doit
9638	12/04/1674		la Fage Montivernoux (Anglars)	<b>RICOUL Guillaume et Guillaume, laboureurs RICOUL Jean</b>	Jean RICOUL proche de 30 ans et désirant trouver partie, à besoin d'une constitution, pour se faire Guillaume et Guillaume RICOUL père et frère du dit Jean s'accordent pour la lui constituer et comprenant le leg fait par + Isabeau BOISSONNADE mère du dit Jean, la part lui revenant de la succession de + autre Jean RICOUL son frère décédé après la mère, et aussi le leg que fit + Marguerite RICOUL sa tante mariée avec Antoine BEC (?) de St Chély en son T. par Me DAUNYS (Bécus)	signé RICOUL (Guillaume fils)

9653	02/05/1674	Q	la Fage Montivernoux St Laurent de Beyres	<b>RIEUTORT Guillaume COURTIOL Jean et PIGNOL Valérie</b>	Guillaume RIEUTORT des Fons confesse avoir reçu de Jean COURTIOL et Valérie PIGNOL.....	acte incomplet
9775	23/09/1674	Ob	St Juery St Chély d'Apcher	<b>ROCHEMURE (de) Marc MICHEL (de) Jean</b>	noble Marc de ROCHEMURE, écuyer, Sieur de Manouel, donataire de noble François de ROCHEMURE, écuyer, seigneur du Fraisse, son père, confesse devoir à Messire Jean de MICHEL, Sieur du Roc, conseiller du Roi et son procureur en la Cour de Montauban, 270l.2s.6d.	signé : MANOUEL, DUROC
9640	15/04/1674	Q	St Pierre le Vieux Prunières	<b>RODIER Jean, laboureur DELCROIX Jean</b>	Jean RODIER de Civeyrac, mari d'Agnès DELCROIX, confesse avoir reçu de Jean DELCROIX d'Apcher, son beau-frère 15l. et une robe de la constitution de dot faite en son CM par moi notaire.	
9641	20/04/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>ROUDIL Marguerite</b>	à Jacques ROUDIL son frère 15l.: à Marguerite ROUDIL sa filieule, fille du dit Jacques, une robe et sa croix d'argent; à Claude EMBERT sa nièce, fille d'Antoine et de Marguerite ROUDIL, une robe et cotillon; à Claude ALHIER sa mère, la moitié de .....(?); institue sa soeur Marguerite ROUDIL femme du dit EMBERT son H.U.	
9589	07/02/1674	T	Prunières (Apcher)	<b>ROUSSET Jean dit Gros, laboureur</b>	à Guillaume ROUSSET son fils du 4ème mariage avec Louise BOSSE 60l., à Gabrielle et Marie ROUSSET ses filles du 4ème lit à chacune 75l. et un coffre, institue Jean ROUSSET son fils du premier lit son H.U.	
9645	24/04/1674		St Chély d'Apcher	<b>ROUSSET Laurent et BRASSAC Jeanne FOURNIER Pierre et BRASSAC Françoise</b>	Jeanne et Françoise BRASSAC sœurs, ayant par contrat du 17/07/1667 baillé à Jean SAUQUET et Catherine BRASSAC de Civergol, beau-frère et sœurs, leurs droits sur l'héritage de + Jean BRASSAC leur père, les dites Jeanne et Françoise, aujourd'hui mariés, procèdent au partage du dit héritage.	signé ROUSSET
9736	31/07/1674	Q	St Just(15) Chély d'Apcher	<b>ROUX Guion, tisserand BRUN Barthélémy, taneur</b>	Guion BRUN de Chizolet, originaire de St Chély, confesse avoir reçu de Barthélémy BRUN 75l. dont Ycelui BRUN était obligé par contrat par Me MOUSSIER	



9704	14/06/1674	Don	Arzenc (Montcham)	<b>ROUZEIRE Antoine</b>	Antoine ROUZEIRE fils de Guillaume, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon fait donation en cas de décès à Guillaume ROUZEIRE son père de tous ses biens, qu'il fait son procureur pour régler ses obligations et à qui il demande de bailler à Marguerite ROUZEIRE sa soeur, une vache; à Jean ROUZEIRE second du nom, son frère d'Apcher, 5 cestiers de blé, ainsi qu'à Antoine ROUZEIRE son autre frère; à Jeanne et autre Jeanne ses nièces, fille de gens, le restant du blé qu'elles se partageront.	mention de Jean FRAISSE, oncle du donateur.
9749	19/08/1674	Acc	St Chély d'Apcher	<b>RUAT Barthélémy, bourgeois PORTEFAIX François, laboureur</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Sieur Barthélémy RUAT habitant en son domaine d'Apcher, adjudicataire des biens de + Me Jacques RUAT, Sieur de Sarroul, docteur en droit, lieutenant au mandement de Montalleyrac, son père d'une part et François PORTEFAIX des Clauzes d'autre, en raison de contrat de vente du 1/12/1663 par Catherine GABAREL, et d'autre actes, de champs et pâturage. Moyennant 30l. le dit RUAT ratifie et confirme les actes en faveur du dit PORTEFAIX et de Vidal VIDAL son beau-père.	signé : RUAT, PORTEFAIX
9520	07/01/1674	Q	St Chély d'Apcher Prunières	<b>RUAT Barthélémy, bourgeois SOULIER Jean</b>	Barthélémy RUAT confesse avoir reçu de Jean SOULIER "Rousset" d'Apcher, 80l. et une quantité de blé, pour la métairie d'Apcher.	
9756	26/08/1674		Fridefont (15) Albaret le Comtal	<b>SADOUL Guillaume FARGEYROLLES Jeanne</b>	Guillaume SADOUL de Magnac, mari de Jeanne FARGEYROLLES cède et délaisse à Jeanne FARGEYROLLES première du nom, sa belle-sœur procréée du premier mariage de + Vidal FARGEYROLLES et de + Jeanne PRADAL d'Albaret le Bas, tous les biens et droits acquis par le dit + Vidal de + Jeanne PRADAL, dont Jeanne FARGEYROLLES femme du dit SADOUL est héritière par le T. reçu par Me CONNORT et ce moyennant la somme de 46l.	
9617	28/03/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>SAINT FLOUR Anne TALHON Antoine, tailleur d'habits</b>	Anne SAINT FLOUR fille de + Maître Antoine ST FLOUR cordonnier, confesse avoir reçu d'Antoine TALHON 70l. pour solde de l'entier paiement de la vente qu'elle lui fit d'une maison par contrat du 18/01/1671	
9702	13/06/1674	Q	la Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>SALVAN Laurent, laboureur CHEVALIER Jean</b>	Laurent SALVAN des Recoules confesse avoir reçu de Jean CHEVALIER originaire du lieu et habitant aux moulins de Robert, 40l. en déduction de la somme dûes par le contrat de permutation du 10/04/1674	cf : 9633 et 9634

9618	28/03/16741	Q	St Chély d'Apcher	<b>SARRAZIN Jean, tisserand SAINT FLOUR Anne</b>	Jean SARRAZIN mari de Catherine ST FLOUR confesse avoir reçu d'Anne ST FLOUR sa belle-sœur, 45l. Que la dite Anne donna à sa sœur en son C.M. du 5/11/1671	signé SARRAZIN
9612	23/03/1674	Don	St Chély d'Apcher	<b>SARRAZIN Jeanne CHABERT Jeanne</b>	Jeanne SARRAZIN vve de Vidal CHABERT, cardeur du faubourg inférieur, fait donation à sa fille Jeanne CHABERT de l'entier gain de survie que le + CHABERT lui accorda dans son C.M.	
9526	13/01/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>SARRAZIN Jeanne vve CHABERT Antoine, cardeur</b>	aux enfants de + Jeanne CHABERT première du nom, sa fille et femme de Jean BONNAFE et à Agnès CHABERT son autre fille femme de Jean GAMERI d'Albaret Ste Marie à chacune 5 sols; à André CHABERT son fils de St Flour 15l.; à Pierre et autre Pierre CHABERT ses fils à chacun 3l.; à Etienne CHABERT son fils 40l.; institue Jeanne CHABERT seconde du nom, sa fille son H.U.	la testatrice demeure ua faubourg inférieur de St Chély cf: 9535
9535	20/01/1674	T	St Chély d'Apcher	<b>SARRAZIN Jeanne vve CHABERT Vidal, cardeur</b>	aux enfants de + Jeanne CHABERT première du nom, sa fille et femme de Jean BONNAFE 5 sols; à André CHABERT son fils de St Flour 30l.; à Pierre et autre Pierre CHABERT ses fils à chacun 3l.; à Etienne CHABERT son fils 40l.; institue Jeanne CHABERT seconde du nom sa fille 150l.;institue Agnès CHABERT sa fille et femme Jean VANEL dit Garderi d'Albaret Ste Mariee son H.U.	vv Antoine ou Vidal ? Cf : 9526
9538	21/01/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>SAVY Guillaume, tisserand GOURDON Antoine, tisserand</b>	Guillaume SAVY confesse avoir reçu d'Antoine GOURDON fils de + Antoine 36l. dont sa mère + Marguerite PIC était engagée par contrat du 25/04/1644 par Me ALBERT	
9655	05/05/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>SAVY Marguerite ALHIER Antoine et Antoine</b>	Marguerite SAVY vve de Guillaume DELHORT confesse avoir reçu d'Antoine et autre ANTOINE ALHIER, père et fils, 16l. en déduction d'une somme de 138l. Léguée par + Antoinette MATHIEU sa mère suite à un échange de maisons entre la dite MATHIEU et les dits ALHIER du 21/02/1671	signé ALHIER (le jeune)
9691	09/08/1674	Q	St Chély d'Apcher (Sarroul)	<b>SOLPY (SULPIN / SOULPIN) Charlotte SAVY Jean</b>	Charlotte SOLPY vve de Jean PONSONNALHE confesse avoir reçu de Jean SAVY, son gendre 15l. Qu'elle a baillé à Etienne PONSONNALHE en déduction de ses droits sur le succession de son père, le dit Etienne nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon	

9777	25/09/1674	Acc	Florensac (34)	<b>SOULIER André, maçon</b>	André VIDAL originaire D'Apcher par. de Prunières et habitant et marié à Florensac, fils de Jean SOULIER jeune dit Jeunet et de + Jeanne PROUGET, sachant sa mère décédée ab intestat depuis plus de 30ans, laissant trois enfants : André, Jean et Marguerite, lui succédant chacun également, prie son père de lui régler le tiers de la succession de sa mère et subroge ses dits droits à son frère Jean moyennant 124l.	
9554	26/01/1674	Q	Noalhac	<b>SOULIER Antoinette ALENCHE Jean</b>	Antoinette SOULIER fille de + Guillaume et de Jeanne ALENCHÉ confesse avoir reçu de Jean ALENCHÉ son oncle 360l. doit en qualité d'héritier, donataire et tenancier des biens des + Guillaume SOULIER et Jeanne ALENCHÉ ses beau-frère et sœur, à savoir : 80l. que le dit SOULIER père lui fit en son T. le 30/07/1652 par Me DAUNYS, 260l. d'un leg fait à la dite Antoinette SOULIER par la dite Jeanne ALENCHÉ lors du CM du dit Jean ALENCHÉ par Me DAUNYS le 10/5/1654 et 20l; pour le quart de la succession de + Marguerite SOULIER sa soeur	cf : 9574
9628	05/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>SOULIER Jean JALBERT Claude, Tisserand</b>	Jean SOULIER mari de Jeanne JALBERT, confesse avoir reçu de Claude JALBERT son beau frère 18l. pour reste et entier paiement de la dot constituée à la dite Jeanne par + Etienne JALBERT et Jeanne DELHORT ses père et mère en son CM du 5/02/1663 par moi notaire.	cf : 9299
9629	06/04/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>SOULIER Jeanne SOULIER Jean</b>	Jeanne SOULIER vve de Jean BONNAFE confesse avoir reçu de Jean SOULIER, son frère, 18l. sur une obligation de 96l.	
9598	19/02/1674	T	St Just (15) (Charmensac)	<b>TALHON Jean, laboureur</b>	à Marguerite TALHON femme de Vidal PECOUL, sa fille, son CM plus 5s.; à Catherine TALHON son autre fille 550l.; à Jean TALHON second du nom, son fils, 360l.; à Pierre TALHON son fils étudiant au collège des jésuites de St Flour une pension annuelle de 100l.; institue Béatrix PORTEFAIX son épouse son H.U. sous réserve de rendre l'hérité quand bon lui semblera à Jean TALHON premier du nom son fils.	mention de + Guinot TALHON autre fils

9731	24/07/1674	CM	St Chély d'Apcher St Just (15)	<b>TAVERNIER Blaise, tisserand</b> <b>TEISSEDRE Marguerite</b>	Blaise TAVERNIER fils de + Mathieu, taneur, et de Catherine MURET d'une part et Marguerite TEISSEDRE de la Fage, fille de + Antoine et de Jeanne RAOUL, assistée de Guillaume RAOUL son oncle, d'autre. La dite Catherine MURET fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens, de m <sup>^</sup> me la dite TEISSEDRE future se constitue dot de tous ses biens et en particulier 55l. que le dit Guillaume RAOUL son oncle lui doit.	
9673	24/05/1674	Q	la Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>TEISSEIDRE Antoine</b> <b>VIDAL Jean</b>	Antoine TEISSEIDRE d'Alauzière, mari de Françoise VIDAL, confesse avoir reçu de Jean VIDAL des Clauzes, son beau-frère, 60l. en déduction de la constitution de dot faite à la dite Françoise en son CM par moi notaire.	
9513	19/12/1673	Ob	Bacon l'Eglise la Fage St Julien	<b>TEISSEIDRE Jean</b> <b>GARDELLE Jean</b>	Jean TEISSEIDRE Jean fils de + Robert confesse devoir à Messire Jean GARDELLE, vicaire de Recoules 100l. 12s.	
9680	04/06/1674	Sub	St Just (15) (la Fage)	<b>TEISSEIDRE Jeanne</b> <b>TREMOLIERE Louis</b>	Jeanne TEISSEIDRE fille de + Jean et de + Catherine PRADENT, subroge Louis TREMOLIERE mari de Claude BROUSET, ycelle donataire de Bathélemie TEISSEIDRE sa mère et sœur de la dite Jeanne TEISSEIDRE, pour tous ses droits sur les successions de ses père et mère moyennant 120l.	
9730	24/07/1674	Acc	St Just (la Fage)	<b>TEISSEIDRE Marguerite</b> <b>RAOUL Guillaume</b>	Accord est trouvé pour éviter procès entre Marguerite TEISSEIDRE fille de + Antoine et de + Jeanne RAOUL d'une part et Guillaume RAOUL, son oncle, d'autre, concernant la dot de la dite + Jeanne RAOUL décédée ab intestat en laissant 4 enfants et le leg fait par + Pierre RAOUL, autre oncle de la dite Jeanne, en son testatment par Me CONNORT (Albaret le Comtal) instituant son frère Guillaume son H.U.	
9640	16/04/1674	V	Termes St Chély d'Apcher	<b>TERMES (de) Pierre</b> <b>HERMET Jean, écolier</b>	Pierre de TERMES du Cheylaret, fait vente à Me Jean HERMET fils de + Me Antoine HERMET, ayant charge d'Antoinette HERMET sa sœur, des fruits de la moitié d'un pré au Cheylaret baillé par le partage entre le dit de TERME et Françoise de TERME sa fille, et ce du fait d'une obligation du dit Pierre de TERME du 26/6/1643 envers + Jean HERMET curé de Termes, par Me BONNEFOY dont la dite Antoinette HERMET est légataire.	signé HERMET

9558	29/01/1674	CM	Arzenc la Fage St Julien	<b>TOUZERY Jean TEISSEDRE Jeanne</b>	Jean TOUZERY fils de + Raymond et de Béatrice PONSONNALHE de Berc d'une part et Jeanne TEYSSÉDRE du Viala, fille de + Barthélémy et de Marguerite BONNIOL assistée de Barthélémy MIALANES son beau-frère mari de Catherine TEISSEDRE d'autre. Les Dits Barthélémy MIALANES et Catherine TEISSEDRE n'ayant pas d'espoir d'enfants font donation à la dite Jeanne de la moitié de tous leurs biens. La dite Béatrice PONSONNALHE constitue à son fils une dot de 156l. sous condition qu'il se satisfasse du leg fait par son père en son T.	
9514	27/12/1673	Q	Arcomie Fau de Peyre	<b>TOUZERY Jean, maçon GEVAUDAN Jean</b>	Jean TOUZERY de Trémouloux faisant pour son fils François époux de Marguerite GEVAUDAN, confesse avoir reçu de Jean GEVAUDAN des Salhens, père de la dite Marguerite, 72l. part de la dot constitué à la dite Marguerite en son C.M. par moi notaire.	
9696	09/06/1674	Don	Arzenc	<b>TOUZERY Pierre</b>	Pierre TOUZERY fils de + Raymond, nommé soldat à la milice du Gévaudan pour aller en Roussillon fait donation encasq de décès à Béatrice PONSONNALHE, sa mère, de tous ses biens et droits, sous réserve de régler ses engagements qui sont énumérés en particulier vis à vis de Jean PONSONNALHE, son frère du Viallard, et de Guillaume PONSONNALHE son oncle du Viallard.....et qu'après 5 ans sa mère remette ses biens à l'un des enfants de Jean BOUSSUGE et Delphine TOUZERY son beau-frère et sa soeur.	
9681	04/06/1674	Ob	St Just (15) (la Fage)	<b>TREMOLIERE Louis TEISSEIDRE Jeanne</b>	Louis TREMOLIERE confesse devoir à Jeanne TEISSEDRE sa nièce 120l. suite à la subrogation ci-dessus	
9631	08/04/1674	Q	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>TUFFERY Pierre, maçon TUFFERY Vidal</b>	Pierre TUFFERY mari de Catherine FOSSE, ycelle héritière d'Antoine FOSSE son père, confesse avoir reçu de Vidal TUFFERY son frère aîné, 60l. sur la constitution qui lui fut faite par le dit VIDAL et François TUFFERY en son CM du 22/01/1663 par moi notaire.	mention de Jean FOSSE oncle du dit Antoine FOSSE, habitant en Languedoc
9574	01/02/1674	CM	St Chély d'Apcher Naolhac	<b>VALENTIN Jean SOULIER Antoinette</b>	Jean VALENTIN de Brassac fils de Jean et d'Agnès PRADAL d'une part et Antoinette SOULIER fille de + Guillaume et de Jeanne ALANCHE d'autre. La dite SOULIER s'est constituée dot de tous ses biens et le dit VALENTIN père donne à son fils la somme de 30l.	cf : 9554

9752	21/08/1674	CM	Albaret Ste Marie Termes	<b>VALRUVE Jean, maçon</b> <b>DURAND Marie</b>	Jean VALRUVE de la Roche, fils de + Jean et de Louise PITIOT, assisté de Privat PITIOT son oncle, de Jean VALENTIN son beau-frère, d'une part et Marie DURANT de Berc, fille de + François et d'Isabeau PAGES, assisté de François DURAND son oncle, d'autre. La dite future, majeure de 25 ans, se constitue dot de tous ses biens et en particulier du leg de 400l. que son + père lui fit en son T. du 29/01/1657 par moi notaire, de sa part de la succession de + Marguerite DURAND sa soeur décédée ab intestat, du leg d'une obligation sur Béatrice PAGES cédée par + Pierre ODOUL son beau-frère en son T. De même Isabeau PAGES mère de la future lui fait don de 200l. et Jeanne DURAND vve de Pierre ODOUL et héritière de + François DURAND son père lui fait don de 90l., bétail, robes... Le dit Privat PITIOT de la Roche, oncle du futur lui fait donation de paturages, champs et bois	signé PITOT
9726	19/07/1674	Acc	Blavignac (Rouveyret)	<b>VANEL Jean</b> <b>VANEL Jean</b>	Accord a été trouvé pour éviter procès entre Jean VANEL dit Blanc et autre Jean VANEL fils de + Etienne son neveu, concernant les droits et obligation liés à contrat entre-eux du 15/04/1670 par Me TUFFIER (le Malzieu).	
9673	24/05/1674	Q	Rimeize	<b>VANEL Pierre</b> <b>ROUSSET Jean</b>	Pierre VANEL de la Chalmette, mari de Marguerite ROUSSET, confesse avoir reçu de Jean ROUSSET du Crouzet, son beau-père, 350l. En déduction de la constitution faite à la dite Marguerite en son C.M. par moi notaire	signé : VANEL, ROUSSET

9706	06/1674	Don	Fournels	<b>VARENNES Jean, notaire</b>	Jean VARENNES de Varennes, sachant dans CM entre Etienne VARENNES son fils et Gabrielle AUVERGNHAC de Rieutort, par Me CALCIAT (Nasbinals) le 24/02/1664, avoir fait donation à son dit fils de la moitié de tous ses biens, ayant également fait un partage des biens devant Me DAUNYS le 6/07/1670 et voulant remettre les dits biens dans l'état d'avant le partage, fait donation à son fils de tous les biens qui lui restent après la première donation, sous réserve de conserver l'exercice de son office de notaire sa vie durant, que le dit donataire se charge des charges et en particulier de la légitime de Philippe VARENNES l'un des enfants du dit notaire, que le dit VARENNES père soit nourri et entretenu en sa maison, que soit régler le titre clérical accordé à Antoine VARENNES, prêtre et fils du notaire.	cf : 9714 signé VARENNES, VARENNES
9714	26/06/1674	Q	Fournels (Varennes)	<b>VARENNES Philippe VARENNES Etienne</b>	Philippe VARENNES, fils de Jean VARENNES notaire, confesse avoir reçu d'Etienne VARENNES, son frère, 250l. De la légitime de son père selon la donation ci-dessus	cf : 9706 signé : VARENNES, VARENNES
9676	26/04/1674	Q	Bacon l'Eglise	<b>VEDRINE Jeanne GOURDON Guillaume et VEDRINE Madeleine</b>	Jeanne VEDRINE de Trémouloux, fille de + Guiot, confesse être payé et satisfaite par Guillaume GOURDON et Madeleine VEDRINE de 48l. que + Jeanne BONNEL mère de la dite Madeleine lui devait du fait de deux obligation.	signé GOURDON
9586	05/02/1674	CM	St Chély d'Apcher	<b>VEYRIER Antoine, marchand BOULET Marguerite</b>	Me Antoine VEYRIER fils de Jean, pâtissier, et de Jeanne CHASTANG d'une part et Marguerite BOULET agée de 30 ans, fille de + Pierre BOULET et de Marguerite BOULET d'autre. Les dits VEYRIER et CHASTANG donnent à leur fils, chacun de leur chef, 80 et 20l., de plus le dit Jean VEYRIER déclare vouloir que la demeure où il habite et fait son négoce appartienne à son fils, se départant de tous ses droits. De même la dite Marguerite BOULET s'est constituée dot de tous ses biens et en particulier d'une somme de 200l.	signé VEYRIER
9784	30/09/1674	Q	St Chély d'Apcher	<b>VIDAL Guillaume VIDAL Jean, laboureur</b>	Guillaume VIDAL fils de + Vidal VIDAL et succédant à + Isabeau MAGNHES sa mère, confesse avoir reçu de Jean VIDAL jeune, 1915s. Sur la vente que fit Vidal VIDAL à André VIDAL père du dit Jean le 13/06/1650 devant Me CAZALEDES.	

9744	14/08/1674	Q	Mende Marvejols	<b>VIERNE Catherine MASSON François, marchand</b>	Catherine VIERNE fille de + Jean et de Jeanne CONDONNE, originaire de St Alban et demeurant à Mende, et pour Jean TYERNE son frère habitant St Juery, confesse avoir reçu de Sieur François MASSON 24l.cComme reste du contrat de cession du 18/07/1664 par Me BARRAU (Mende)	signé MASSON
9607	24/02/1674	V	St Chély d'Apcher	<b>VIGAN Guillaume, marchand</b>	Guillaume VIGAN, second consul, se départ de l'achat du 23/04/1673 moyennant le remboursement	cf 9322 signé VIGAN
9765	13/09/1674	Sub	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>VIGIER François AURIAC Jean, maçon</b>	François VIGIER mari de Marguerite AURIAC, ycelle procuratrice de Jean et Jean AURIAC ses frères, et tous les trois succédant à + Jeanne CHARREYRE leur mère, procédant pour avoir répétition de la dot de sa belle-mère; et Jean AURIAC pour ses frères Vidal et Guillaume procédant pour la répétition de la , dot de + Antoinette PELISSIER leur mère, ont convenu que le dit VIGIER cède au dit Jean AURIAC l'entière dot de + Jeanne CHARREYRE contituée en son CM avec le + AURIAC du 11/02/1626 et le subroge de ses droits et de ceux de ses beau-frères du premier lit, moyennant le somme de 160l.	
9657	10/05/1674	Acc	Prunières	<b>VIGIER Jacques, faiseur de meules PRADAL Bertrand, maçon</b>	Accord est trouvé entre Jacques VIGIER, mari de Marie PRADAL et Bertrand PRADAL son beau frère, concernant les droits légitimes du dit VIGIER sur une maison, pâturage, champs... sis au dit Prunière, droits acquis par le contrat du 20/10/1656 devant Me DUCROS (le Malzieu).	signé VIGIER
9660	11/05/1674	Acc	St Chély d'Apcher (Sarroul)	<b>VIGIER Jean, tisserand BRASSAC Françoise</b>	Jean BRASSAC a eu procès avec Jean FABRE tailleur d'habits, ycelui succédant à + Marguerite BRUN sa mère, pour l'adjudication des biens de + Guillaume BRUN et de + Isabeau TRASSILIERE père et mère de la dite Marguerite, les dits biens concernant entre autres, une maison acquise par le dit VIGIER de + Jean BRASSAC par contrat devant Me ALBET. Le dit VIGIER s'est retourné en recours et garantie contre Françoise BRASSAC, fille et héritière du dit + Jean BRASSAC. Accord est trouvé.	
9589	06/02/1674	Rémis- sion	St Chély d'Apcher (Sarroul)	<b>VIGIER Vidal, tisserand BROS Jean</b>	Vidal VIGIER fils de Jean, à cédé à Jean BROS "Rougat" les dépens, dommages et intérêt qu'il prétend avoir contre Pierre BONNAFE fils d'Alexandre prisonnier en la conciergerie de St Chély an raison de la plainte déposée, cession faite pour la somme de 11l.	signé BROS



9661	12/05/1674	V	Bacon l'Eglise (Plagnes)	<b>VIGOURS Pierre, laboureur et tisserand</b> <b>CHASTANG Pierre, laboureur</b>	Pierre VIGOURS a vendu à Pierre CHASTANG un pré et une petit coin de bois pour 258l. 5s. En règlement de divers obligations.	
9768	15/09/1674	Q	Thoiras (30) Termes	<b>VOLPILHERES François,</b> <b>facturier à laine</b> <b>VEDRINE Pierre</b>	François VOLPILHERES procureur de Jean DURAND mesnager du dit Thoiras, confesse avoir reçu de Pierre VEDRINE de Vigours, comme procureur de sa fille Marie, 90l. solde d'une obligation envers le dit DURAND du 8/08/1668 par Me RAOUL	signé VOLPILHERES